

S O M M A I R E**Séance plénière du 2 juillet 2021****Pages**

1 - Election du Président du Conseil régional	3
2 - Election de la Commission permanente	22
3 - Lecture de la charte de l'élu local	40
Vœu présente par les groupes de la majorite regionale « Pour que les regions puissent agir pleinement dans le domaine de la sante	43

CONSEIL RÉGIONAL

Réunion du vendredi 2 juillet 2021

Le vendredi 2 juillet 2021 s'est tenue à Orléans, à l'Hôtel régional, la réunion d'installation du Conseil régional sous la présidence de Monsieur François BONNEAU, Madame Ambre LOUISIN étant secrétaire de séance.

Présents : Monsieur Marc ANGENAULT , Monsieur Frédéric AUGIS, Monsieur Alexandre AVRIL, Madame Elodie BABIN, Madame Marine BARDET, Monsieur Olivier BEATRIX, Monsieur Lionel BÉJEAU, Madame Delphine BENASSY, Madame Anne BESNIER, Madame Magali BESSARD (à partir de 11h00), Monsieur Pierre-Frédéric BILLET, Madame Sylviane BOENS, Monsieur François BONNEAU, Madame Michèle BONTHOUX, Monsieur Dominique BOUÉ, Monsieur Jean-François BRIDET, Madame Cécile CAILLOU-ROBERT, Madame Carole CANETTE, Madame Aurore CARO, Monsieur Michel CHASSIER, Madame Estelle COCHARD, Monsieur Aymeric COMPAIN, Monsieur Christophe COQUIN, Monsieur Guillaume CRÉPIN, Madame Sylvie DUBOIS, Madame Julie FERRON, Monsieur Marc FESNEAU, Madame Karin FISCHER, Madame Régine FLAUNET, Monsieur Nicolas FORISSIER, Madame Mathilde FOUCHET, Monsieur Philippe FOURNIÉ, Monsieur Charles FOURNIER, Madame Jalila GABORET, Madame Catherine GAY, Madame Delphine GENESTE, Monsieur Lionel GEOLLOT, Monsieur Jean-Patrick GILLE, Madame Temanuata GIRARD, Madame Karine GLOANEC MAURIN, Monsieur Jérémie GODET, Madame Sandrine GRÉGOIRE, Monsieur Marc GRICOURT, Madame Betsabée HAAS, Monsieur Cyril HEMARDINQUER, Monsieur Harold HUWART, Monsieur David JACQUET , Monsieur Arnaud JEAN, Madame Gaelle LAHOREAU, Monsieur Thibaut DE LA TOCNAÏE, Monsieur Perico LEGASSE, Monsieur Emmanuel LEONARD, Madame Ambre LOUISIN, Monsieur Thomas MÉNAGÉ, Monsieur Romain MERCIER, Madame Elisabeth MEYBLUM, Monsieur Florent MONTILLOT, Monsieur Mohamed MOULAY, Madame Cathy MÜNSCH-MASSET, Monsieur Aleksandar NIKOLIC, Madame Virginia DE OLIVEIRA, Madame Sonia PAREUX, Madame Mathilde PARIS, , Monsieur Rémy POINTEREAU, Madame Laurence RENIER, Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Monsieur Dominique ROULLET, Madame Magali SAUTREUIL, Monsieur Matthieu SCHLESINGER, Madame Anna STEPANOFF, Madame Isabel TEIXEIRA, Madame Gaétane TOUCHAIN-MALTÊTE, Monsieur Philippe VIGIER, Madame Mylène WUNSCH

Ont donné pouvoir : Madame Magali BESSARD a donné pouvoir à Monsieur Emmanuel LEONARD (jusqu'à 11h00), Madame Christine FAUQUET a donné pouvoir à Monsieur Nicolas FORISSIER, Madame Constance DE PÉLICHY a donné pouvoir à Monsieur Alexandre AVRIL, Monsieur Bernard ROUSSEAU a donné pouvoir à Monsieur Marc FESNAU.

(La séance est ouverte à 9 heures 40 sous la présidence de Monsieur François BONNEAU, Président sortant du Conseil régional)

M. BONNEAU, Président de séance, président sortant.- Mesdames et Messieurs, nous allons ouvrir les travaux de notre assemblée. Merci de votre attention.

Tout d'abord, et en un mot, puisque nous sommes dans une séance d'installation, j'ai le plaisir de vous saluer et de vous souhaiter des travaux fructueux.

Au moment d'ouvrir cette séance, il me revient de rappeler les résultats du vote des élections régionales qui se sont déroulées les 20 et 27 juin 2021. Je vous rappelle les résultats :

- la liste « Plus fort, ensemble ! », conduite par moi-même, a obtenu 39,15 % des suffrages exprimés et a donc obtenu 42 sièges ;
- la liste « Union de la Droite, du Centre et des Indépendants », conduite par Monsieur Nicolas FORISSIER, a obtenu 22,61 % des suffrages exprimés et a obtenu 13 sièges ;
- la liste « Pour une région qui vous protège », avec le Rassemblement National et alliés, conduite par Monsieur Aleksandar NIKOLIC, a obtenu 22,24 % des suffrages exprimés et a obtenu 13 sièges ;
- et la liste « Ensemble, le meilleur est avenir », conduite par Monsieur Marc FESNEAU, a obtenu 16 % des suffrages exprimés et a obtenu 9 sièges.

L'objet de notre réunion d'aujourd'hui, ce 2 juillet, aux termes des articles L. 4133-1 du Code général des collectivités territoriales, porte sur l'élection du président du Conseil régional qui a lieu au cours de la première séance de droit qui suit chaque renouvellement, sous la présidence du doyen d'âge de l'assemblée et du benjamin ou de la benjamine de l'assemblée, le premier président à l'élection du président et le second ou la seconde faisant fonction de secrétaire.

Je vais donc appeler à la tribune Monsieur Michel CHASSIER, doyen d'âge de cette assemblée, qui va assurer la présidence jusqu'à l'élection du président et Madame Ambre LOUISIN, benjamine de cette assemblée, qui va assurer les fonctions de secrétaire tout au long de cette séance. Je les accueille et leur cède la place.

Monsieur CHASSIER, Madame LOUISIN, c'est à vous.

1 - ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

M. CHASSIER, Président de séance, doyen d'âge.- Mesdames et Messieurs, dans le respect des règles de notre assemblée, en tant que doyen d'âge, il me revient de présider à l'élection du nouveau président de Région, assisté par notre benjamine Ambre LOUISIN comme secrétaire de séance.

Je voudrais à mon tour saluer les élus, à la fois les anciens et les nouveaux, à qui je souhaite la bienvenue. Je voudrais aussi saluer les membres du CESER, la presse, les services et bien sûr le public, dont le nombre est malheureusement limité par les précautions sanitaires qu'il nous faut toujours respecter.

Les électeurs se sont exprimés, cela a été dit, avec une abstention record qui doit tous nous interroger. Le droit de vote a été une conquête ; rappelons qu'en France, par exemple, les femmes ne l'ont obtenu qu'en 1944. L'idée même de démocratie remonte à la Grèce antique et s'est imposée d'abord en Europe. L'Althing, considéré comme le plus vieux Parlement du monde, se réunissait déjà au début du X^e siècle et les femmes pouvaient participer à cette assemblée. Et c'est l'Europe qui a pu, en quelque sorte, exporter cette belle idée et la faire adopter à une grande partie du monde.

Mais aujourd'hui, on voit malheureusement la démocratie menacée dans bien des pays, ce qui démontre qu'elle demeure toujours fragile, et nous devons y prendre garde. C'est pourquoi ce phénomène d'abstention massive doit être pris au sérieux ; il doit nous interroger et nous devons tous collectivement y apporter des réponses. Ce ne sera pas mon propos, mais je pense que les différents intervenants l'évoqueront au cours de cette séance.

Je voudrais dire enfin que nous sommes tous ici, sur les bancs de cette assemblée, des élus de la République avec les mêmes droits et les mêmes devoirs. Au cours des deux mandatures que j'ai connues, nos échanges ont toujours été riches, parfois vifs, mais toujours respectueux et je souhaite qu'il en soit de même dans cette nouvelle assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article L. 4133-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil régional ne peut valablement délibérer que si les deux tiers de ses membres, soit 52 membres, sont présents.

Je vais donc demander à Madame Ambre LOUISIN de procéder à l'appel nominal, afin de vérifier le quorum et les pouvoirs qui ont été reçus.

(Madame Ambre LOUISIN, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.)

M. CHASSIER, Président de séance, doyen d'âge. - Les pouvoirs suivants ont été reçus :

- Monsieur Bernard ROUSSEAU qui donne pouvoir à Marc FESNEAU ;
- Constance de PÉLICHY qui donne pouvoir à Alexandre AVRIL ;
- Christine FAUQUET qui donne pouvoir à Nicolas FORISSIER ;
- et Magali BESSARD qui donne pouvoir à Emmanuel LEONARD jusqu'à son arrivée.

Le premier point inscrit à l'ordre du jour de cette séance est l'élection du président du Conseil régional.

Je rappelle que le président du Conseil régional est élu pour une durée de six ans à la majorité absolue des membres du Conseil régional, soit 39 voix. En application des dispositions de l'article L. 4132-15 du Code général des collectivités territoriales, le vote par délégation est admis, chaque conseiller ne pouvant détenir plus d'une délégation de pouvoir.

Conformément aux dispositions de l'article L. 4133-1 du Code général des collectivités territoriales, « *nul ne peut être élu président s'il n'a, préalablement à chaque tour de scrutin, remis aux membres du conseil régional, par l'intermédiaire du doyen d'âge, une déclaration écrite présentant les grandes orientations politiques, économiques et sociales de son action pour la durée du mandat.* »

J'ai donc reçu les déclarations de Monsieur François BONNEAU et de Monsieur Aleksandar NIKOLIC.

Y a-t-il d'autres candidatures ? *(Non.)*

S'il n'y en a pas et comme les déclarations ont été transmises, je suspends la séance pendant cinq minutes avant de procéder au vote.

(La séance, suspendue à 9 heures 52, est reprise à 10 heures.)

M. CHASSIER, Président de séance, doyen d'âge. - Je vous rappelle que l'élection du président a lieu à bulletin secret.

À l'appel de votre nom, je vous invite à descendre en bas de l'hémicycle, à prendre les bulletins de vote et une enveloppe qui se trouve également sur le côté de l'isoloir, à passer dans l'isoloir, à mettre l'enveloppe dans l'urne et à signer la liste d'émargement. Ensuite, vous regagnez votre place.

Je déclare donc le scrutin ouvert.

(Il est procédé au vote à bulletin secret.)

M. CHASSIER, Président de séance, doyen d'âge.- Tous les élus ayant voté, le scrutin est clos. Nous allons donc procéder au dépouillement.

(Il est procédé au dépouillement.)

M. CHASSIER, Président de séance, doyen d'âge.- Après le dépouillement du scrutin, je vais procéder à la proclamation des résultats. Ont obtenu :

- Monsieur François BONNEAU, 42 voix ;
- Monsieur Aleksandar NIKOLIC, 13 voix ;
- et il y a 22 bulletins blancs.

Au vu des résultats de ce scrutin, je déclare donc Monsieur François BONNEAU élu Président du Conseil régional.

(Longs applaudissements.)

M. le Président.- Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, vous le comprendrez, c'est avec une réelle émotion que je rejoins ce siège, et tout d'abord, ma reconnaissance et mes remerciements, mes très sincères remerciements à celles et ceux qui viennent de m'apporter leur confiance pour exercer, dans ce nouveau mandat, les responsabilités de président.

Je souhaite dire également à l'ensemble de l'assemblée, à sa majorité comme à ses oppositions, le sentiment qui est le mien sur la campagne qui s'est écoulée. Cette campagne a été, je crois, une campagne qui honore la conception que nous avons de la démocratie, et je veux à cet égard remercier toutes les candidates et tous les candidats qui se sont confrontés, affrontés dans un esprit républicain permettant à nos concitoyens de faire valoir leur choix.

Quelques mots, bien sûr, pour vous dire ce que seront les priorités de notre action, mais je veux tout d'abord situer la détermination qui est la mienne en matière d'animation de notre assemblée, pour obtenir la meilleure implication de chacune et de chacun d'entre vous, que vous soyez dans la majorité ou dans l'opposition.

Le taux élevé, très élevé de l'abstention partout en France et qui progresse à chacune des élections, qu'elles soient européennes, nationales, régionales, départementales, locales, nous interpelle. Il nous interpelle tous et nous fait obligation de faire vivre une démocratie représentative de manière exemplaire et exigeante si nous voulons que nos concitoyens retrouvent le plaisir de venir massivement exprimer leurs choix lors des consultations.

Je veux donc que notre assemblée soit une assemblée au fonctionnement exemplaire, avec des débats toujours respectueux, des élus présents et impliqués, une information régulière sur nos débats, nos décisions en direction des habitants, avec toujours plus de rencontres et de mobilisation de l'ensemble des acteurs de notre Région.

En un mot, je veux une démocratie représentative bien vivante, soutenue par une démocratie participative largement déployée sur notre territoire, constituant pour moi, pour nous tous, d'indispensables leviers pour renforcer la citoyenneté au cœur de nos territoires, au cœur de la République. Je vous propose de faire vivre cette démocratie exemplaire tout au long de notre mandat, et j'y veillerai personnellement.

Pour concrétiser cette priorité, je propose au groupe politique arrivé en seconde position lors du second tour de l'élection de désigner un représentant pour occuper la place de président de Commission des finances de notre assemblée régionale. Ce geste dit, mieux que des mots, ma volonté de transparence, ma volonté de créer pour l'opposition les conditions d'une attitude constructive au sein de notre assemblée.

Cette année qui dessine l'horizon de notre responsabilité, puisqu'il semble qu'il s'agisse bien d'un mandat de sept ans bien que la durée ordinaire des mandats régionaux soit de six ans, ouvre à l'évidence une période où l'action publique régionale comme nationale sera confrontée à des défis majeurs et incontournables :

- des défis sociaux quand la part des personnes, jeunes ou adultes, connaissant des situations d'exclusion, de précarité ou de pauvreté va croissant, comme l'a mise en évidence la récente crise ;

- des défis sociétaux lorsque la part des personnes en situation de vieillissement va augmenter fortement dans les années à venir ;

- des défis environnementaux lorsque le réchauffement climatique s'accélère et qu'il faut de manière urgente corriger les trajectoires dans les domaines de l'économie, des transports, de la construction pour réduire de manière massive la production de gaz à effet de serre ;

- les défis du vivant au moment où la biodiversité est en nette régression, en lien avec les activités humaines ;

- des défis économiques pour nos entreprises de toutes tailles, pour la plupart confrontées, profondément marquées par la longue crise sanitaire ;

- des défis technologiques et de l'innovation pour notre société, pour nos entreprises, avec la transformation des activités par le numérique notamment, qui représentent de formidables opportunités mais aussi un risque d'exclusion et de fractures ;

- des défis économiques et sociaux lorsque nous observons la coexistence d'un nombre encore trop important de personnes privées d'emploi avec, parallèlement, des secteurs entiers de notre économie qui peinent à trouver les compétences nécessaires à leur développement, à leur évolution ;

- des défis pour les territoires qui composent notre Région au moment où s'affirme la volonté de nombreux concitoyens et notamment de concitoyens franciliens la volonté de vivre dans des villes à taille humaine ou dans des territoires ruraux animés par une offre de services publics, une offre commerciale, une offre d'accès aux soins, une offre de culture.

Vous le voyez, tous ces domaines sont au cœur des compétences de notre Région, au cœur des compétences de notre Région lorsqu'il s'agit d'économie et d'agriculture, lorsqu'il s'agit de formation et d'insertion, lorsqu'il s'agit de recherche et d'éducation, lorsqu'il s'agit d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement, lorsqu'il s'agit de mobilité, d'accès aux soins, lorsqu'il s'agit de tourisme, de culture ou de sport.

Parce que nous sommes convaincus, ici, dans cette assemblée, unanimement j'en suis persuadé, convaincus que la décentralisation et l'engagement des collectivités territoriales sont indispensables pour apporter les réponses concrètes capables de répondre aux attentes des habitants, le projet que nous avons porté pendant cette campagne et que nous allons mettre en œuvre est à bien des égards un projet ambitieux.

- Projet ambitieux pour le développement économique et de l'emploi. Nous voulons, dans les grands secteurs industriels de cette Région, développer l'attractivité dans un processus de relocalisation, au sein duquel notre Région s'est engagée. Nous voulons le renforcement de la recherche et de l'innovation afin de dynamiser l'ensemble des écosystèmes.

- Projet ambitieux pour nos TPE, nos PME, nos artisans et nos commerçants qui sont bousculés par la crise et qui doivent être accompagnés dans une économie relocalisée et porteuse d'emploi partout sur le territoire.

- Projet ambitieux pour aller résolument vers l'objectif zéro chômeur de longue durée et vers la lutte contre tous les décrochages. À cet égard, les formations inclusives dans l'emploi, les dispositifs pour une meilleure connaissance des métiers seront largement développés.

- Projet ambitieux pour nos territoires, pour le renforcement de la proximité avec les habitants, avec les acteurs économiques et sociaux, avec les acteurs culturels, avec les élus des territoires pour une construction partagée des réponses aux besoins du quotidien.

- Projet ambitieux pour la montée en puissance de l'agroécologie, de la production biologique, avec le développement des circuits courts dans l'alimentation, dans la restauration tant collective que particulière. À cet égard, l'objectif des 100 % de produits locaux dans l'assiette de nos lycéens avec 50 % de produits bio illustre véritablement le cap que nous souhaitons atteindre.

- Projet ambitieux dans la lutte contre le réchauffement climatique, avec une mobilisation transversale pour la baisse de production de gaz à effet de serre dans les secteurs du logement, des mobilités, la production industrielle, mais aussi par le développement des énergies renouvelables, les économies sur la consommation d'énergie.

- Projet ambitieux pour la protection de l'eau et de la biodiversité, la qualité de l'air. Notre Région est identifiée par la beauté mais aussi la fragilité de son patrimoine naturel. La biodiversité est heurtée de plein fouet par l'artificialisation des sols, le développement des activités qui la fragilisent.

Être une région attractive sur le plan économique, agricole, touristique comme sur le plan de la qualité de vie constitue une priorité en cette période alors que de nombreux périls doivent être relevés. Nous devons avoir, dans ces domaines, par rapport à l'environnement naturel, une longueur d'avance.

- Ambitieux, notre projet pour la jeunesse et pour l'égalité des chances, dans les lycées, les CFA, les universités, grâce à l'engagement des gratitudes dans le transport scolaire, grâce à la mise en œuvre de soutiens puissants pour l'achat de l'ordinateur au lycée, grâce au développement de nouvelles formations en lien avec les métiers de demain, dans nos universités comme dans nos lycées et CFA.

- Ambitieux pour la mobilité avec le sauvetage des lignes voyageurs du quotidien et des lignes de fret ferroviaire, avec le renouvellement du matériel roulant, avec la montée en puissance des énergies décarbonées dans les transports, avec le titre de transport unique, avec la gratuité des transports Rémi pour les jeunes de 18 à 25 ans.

- Ambitieux pour l'accès à un médecin pour tous, à un soignant pour toutes et tous. Ce sera la poursuite de l'implantation des maisons de santé pluridisciplinaires, la création des 300 postes de médecins salariés, l'accroissement des effectifs dans les écoles d'infirmière, d'aide-soignant et de kinésithérapeute.

- Ambitieux pour la vie associative et l'engagement citoyen, la solidarité, avec la mobilisation des territoires, des habitants, des élus, des responsables associatifs, des acteurs économiques et sociaux, à l'échelle de chaque bassin de vie, pour dégager des projets territoriaux dans les domaines des transports, de la culture, de la formation, de l'éducation, du développement économique, de l'énergie.

- Ambitieux pour le tourisme et la culture, avec le développement du tourisme en lien avec la nature et le vélo, avec le rayonnement de nos sites, châteaux, parcs, jardins, cathédrales qui sont autant d'espaces de culture et de création, avec les territoires de culture à l'échelle des intercommunalités, connectant ainsi la création des territoires et la diffusion.

- Ambitieux enfin pour le sport. Au cours de notre mandat, chers collègues, Paris 2024, merveilleuse opportunité pour situer plus encore le sport dans la vie par le soutien aux pratiques, l'organisation d'événements, la valorisation des équipements, mais également avec le sport santé, le sport à tous les âges de la vie, le sport prévention. À cet égard, le dispositif si précieux des Cap' Asso devra être affirmé de manière constante.

Ces priorités traduites par des mesures et des objectifs illustrant la détermination qui est la nôtre font de notre mandat un mandat de transformation et d'accélération pour une Région rayonnante, attractive, solidaire, porteuse d'emploi, exemplaire dans ses engagements, attentive à l'inclusion, à la justice sociale et offrant un maximum de protection pour notre environnement.

Je ne peux conclure cette intervention sans préciser ce qui sera la feuille de route des prochaines semaines et des prochains mois. Tout sera fait, tout au long de l'été, pour soutenir le tourisme, la restauration et l'hôtellerie, si violemment éprouvés pendant la crise. Le plan de communication en direction notamment des habitants franciliens sera développé massivement et le soutien sera apporté aux structures.

Parallèlement, nous porterons une attention particulière aux entreprises et à l'emploi dans une période qui est, nous l'espérons, une période de sortie de crise, une période de relance. Mais la relance peut s'avérer difficile, compliquée pour un certain nombre d'entreprises, et nous y serons, dans cette période, particulièrement attentifs.

Dans cette période immédiate, nous serons mobilisés au regard des difficultés matérielles d'un nombre significatif de familles pour préparer la rentrée des lycéens en déployant le dispositif de l'ordinateur solidaire. C'est cet ordinateur qui est acquis pour 20 euros pour un boursier SIPAR, pour 320 euros pour un jeune non-boursier, quand cet ordinateur a une valeur de 800 euros.

De même, nous allons travailler avec le rectorat et les universités pour que les jeunes qui voient leur réussite contrecarrée, notamment par les effets de la crise, puissent se repositionner et repartir dans un nouveau parcours de réussite sans être marginalisés.

Parallèlement, nous allons préparer pour l'automne la réalisation de deux grands forums qui seront des forums participatifs.

Le premier, justement, portera sur le sujet et la situation de la jeunesse, une jeunesse très éprouvée dans cette période, très éprouvée pour l'accès à l'emploi, très éprouvée dans sa réussite. Nous voulons associer, au-delà de notre assemblée, l'ensemble des acteurs qui concourent aux politiques pour la jeunesse mais aussi les jeunes eux-mêmes, et ce sera une de nos priorités, de manière à préciser, à affermir, à renforcer les politiques publiques globalement destinées à ces jeunes.

Deuxièmement, de la même manière, s'agissant de l'économie et de l'emploi, au moment où nos entreprises doivent faire face à tant de mutations et à tant de défis, nous organiserons à l'automne, avec l'ensemble des acteurs économiques, avec l'ensemble des collectivités, l'ensemble des structures, des forums et états généraux pour que ces entreprises soient accompagnées dans la prise en compte d'un certain nombre de défis, défis compétence, défis innovation, défis environnement, défis sociaux, pour que nous puissions avoir une région mobilisée, une région solidaire autour d'objectifs forts et impliquant totalement l'ensemble des acteurs.

Comme vous le voyez, la feuille de route qui est la nôtre collectivement est une feuille de route ambitieuse, une feuille de route qui se confronte aux défis auxquels nous devons faire face, une feuille de route de confiance, une feuille de route de volonté, une feuille de route qui fera de notre Région ce qu'elle est et ce qu'elle doit être toujours plus : une Région qui permet d'affronter l'avenir avec en tête la solidarité et le rayonnement de notre territoire.

Merci de votre attention.

(Applaudissements.)

Merci, Mesdames et Messieurs.

Comme nous en avons décidé à la conférence des présidents ce matin, je vais proposer à chaque groupe politique constitué dans notre assemblée de s'exprimer à la suite des mots que je viens de prononcer. Dans l'ordre d'importance de vos groupes, je proposerai tout d'abord à Nicolas FORISSIER d'ouvrir le débat et je proposerai de le clore à Jean-Patrick GILLE pour le groupe SRD.

Monsieur FORISSIER, vous avez la parole.

M. FORISSIER. - Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, d'abord, Monsieur le Président, au nom du groupe de l'Union de la Droite, du Centre et des Indépendants, je veux vous dire nos félicitations pour votre élection, nos félicitations républicaines et sincères. Je vous connais depuis longtemps, je sais que vous êtes un homme pragmatique, pondéré, principalement, me semble-t-il, mû par les considérations d'intérêt général, et, sur ce plan-là, nous serons, évidemment dans le respect de nos objectifs et de nos propositions, je tiens à le dire, en accord et en soutien chaque fois que cela sera nécessaire et que vous serez dans cette logique. Bien entendu, j'y reviendrai, nous serons aussi un groupe vigilant et combatif lorsque cela nous paraîtra nécessaire.

Mais je voudrais auparavant revenir, en peu de mots, sur le contexte de cette élection, parce qu'il incite, il devrait inciter chacun et chacune d'entre nous à la plus grande humilité. N'oublions pas que nous avons eu pratiquement deux tiers d'abstention. N'oublions pas, et tous les commentateurs politiques le disent, que cela a conduit à la réélection systématique, quelles que soient les qualités que j'évoquais, Monsieur le Président, de tous les sortants, qu'ils fussent de droite ou de gauche. N'oublions pas que cet abstentionnisme – je tiens à le dire avec la plus grande sévérité et je pense que je ne serai pas le seul sur ces bancs – a été, quelque part, conforté ou augmenté par la totale désorganisation de l'État en matière de distribution des propagandes, ce qu'on appelle la propagande électorale, en particulier au second tour, pour lequel, je crois, pratiquement aucun territoire de notre Région n'a reçu ni les professions de foi ni les bulletins de vote, ce qui est extrêmement grave au regard de l'histoire de notre démocratie et de la pratique de notre démocratie, du respect des principes républicains. Je pense que cela mérite d'être dit.

Nous sommes arrivés néanmoins, l'Union de la Droite, du Centre et des Indépendants, en deuxième position, ce qui, même si les écarts ne sont pas toujours considérables, fait de nous le premier groupe d'opposition.

Je vous l'ai dit, Monsieur le Président, nous voulons mettre en œuvre une opposition constructive, mais aussi vigilante et combative.

Constructive, pourquoi ? Parce que, et je pense qu'on pourrait le partager les uns et les autres, ce qui est le plus important, c'est l'intérêt de nos concitoyens, c'est l'intérêt des territoires que nous représentons, c'est l'intérêt général. Et c'est donc dans cet esprit que nous voulons agir avec, au-delà des positionnements politiques, le souci, et je vous l'ai dit, nous serons constructifs, de faire en sorte que notre Région avance, que nos concitoyens puissent voir relever les défis qui sont pour eux des priorités.

Monsieur le Président, je l'ai dit tout à l'heure, vous êtes pondéré, vous êtes pragmatique, vous nous avez proposé la présidence de la Commission des finances, comme cela avait été le cas la dernière fois, et mon groupe ne l'avait pas accepté. Je veux vous dire aujourd'hui, en accord avec mes collègues, que nous l'acceptons, dans le souci d'un travail équilibré et, encore une fois, constructif et, je le rappelle, parce que, au fond, je serais bien malvenu, ayant été et étant toujours très proche de l'ancien président de la République Nicolas SARKOZY, de refuser ce que Nicolas SARKOZY lui-même a institué dans le fonctionnement de nos assemblées parlementaires de notre République. Vous le reprenez, j'y suis sensible, et nous jouerons donc le jeu. C'est un gage de transparence et je ferai en sorte que toutes les oppositions puissent, de ce point de vue, être associées à ce travail.

Je voudrais vous dire également, Monsieur le Président, que je suis bien conscient, nous sommes conscients, en vrai ou en faux, clairement ou en secret, des difficultés que vous pouvez être amenés à rencontrer au sein de votre propre majorité sur un certain nombre de sujets parce qu'il y a – nous l'avons souligné pendant cette campagne, et, quelque part, c'est bien normal – des contradictions fortes, et que pour ce qui concerne l'Union de la Droite, du Centre et des Indépendants, lorsque nous considérerons que ces contradictions peuvent mettre en danger l'intérêt général, y compris en vous mettant en situation, comment dire, de conflit interne ou de difficulté, ou de débat, nous serons à vos côtés pour soutenir ce qui nous paraîtra être le bon sens et l'intérêt de nos territoires, y compris en matière agricole, y compris en matière d'écologie positive et non punitive, y compris en matière de grands équipements stratégiques pour le développement de notre économie, y compris en matière de fonctionnement du Conseil régional, et je pourrais allonger la liste – vous la connaissez, puisque cela a été souvent l'objet de nombreux débats au cours de cette campagne électorale.

Ainsi, nous serons là pour soutenir ce qui va dans le sens des réalités de nos concitoyens, et non pour soutenir ce qui répondrait à des dogmes ou à des idéologies qui n'ont pas lieu d'être quand on gère une région, un Conseil régional, dont l'objectif, encore une fois, est d'assurer l'avenir et l'intérêt général.

Et nous serons, de ce point de vue – je termine, Monsieur le Président –, constructifs mais aussi vigilants et combatifs, comme je viens d'en donner un élément d'exemple.

Vigilants, car nous avons, et nous l'avons dit pendant toute la campagne, nous ne sommes pas les seuls, d'ailleurs, ce sera sans doute partagé par d'autres, rappelé l'importance qu'il y avait d'abord de faire en sorte que le Conseil régional revienne beaucoup plus sur le terrain. Je sais que vous parlez de démocratie participative, moi je pense qu'il y a d'énormes efforts à faire – et nous serons force de proposition dans la lignée de ce que nous avons fait et dit durant la campagne – pour rapprocher beaucoup plus la Région, dans sa réalité quotidienne et dans ses missions, de nos concitoyens, pas seulement des élus mais aussi de nos concitoyens. C'est une grande leçon de cette campagne, et, au fond, ce n'est pas propre à la Région Centre-Val de Loire, nous le savons très bien, de voir que les conseils régionaux sont très méconnus de nos concitoyens et que, au fond, après toutes ces années, malgré les efforts de décentralisation, malgré la loi NOTRe et bien d'autres éléments juridiques nouveaux, nous

n'avons guère progressé. Je pense qu'il y a un énorme effort à faire là-dessus, et, encore une fois, nous avons été force de proposition pendant la campagne et continuerons à l'être, et je vous en reparlerai, car je pense qu'il y a un certain nombre de choses très concrètes à faire. Deuxièmement, il faut simplifier, dans le même esprit.

Et puis, il y a toutes les grandes orientations ; je vous les rappelle très rapidement. Pour nous, la priorité, c'est l'économie. Il faut que le Conseil régional maximise ses soutiens aux entreprises, il faut qu'il accepte d'investir au côté des départements ou des agglos sur certains équipements stratégiques. Je sais qu'une partie de votre majorité ne le veut pas – on a souvent parlé des routes, des aéroports durant cette campagne –, alors que c'est pourtant essentiel, et vous pourrez compter sur nos propositions.

Je pense qu'il faut que le Conseil régional aide toutes les agricultures et augmente très singulièrement son budget propre pour être au moins au niveau de ce qu'il se fait dans les autres régions. Nous pensons évidemment que la question de la santé, même s'il y a des divergences sur les choix, est essentielle et qu'il faudra poursuivre le combat au plus près des territoires et en partenariat avec les départements. Nous pensons que la question de la sécurité doit être traitée à 100 % de ce que peut faire le Conseil régional. Nous voulons évidemment, je le dis, une transition écologique positive, qui accompagne et qui permette aussi, derrière, une vraie qualité de vie, la culture, le sport, comme vous l'avez évoqué et nous n'avons pas de difficultés là-dessus. Et je termine évidemment sur tous les autres sujets – je ne vais pas tous les citer : formation, mobilité. Nous nous retrouvons sur bien des choses et nous serons, là aussi, positifs, mais avec nos propositions.

Monsieur le Président, vous le voyez, c'est un discours que j'ai voulu à la fois lucide, honnête, clair. La logique de clarté est pour nous essentielle, je l'ai dit pendant toute cette campagne, y compris le soir du premier tour. Nous voulons être constructifs, nous serons vigilants et combatifs et nous serons toujours à vos côtés quand il s'agira de défendre le bon sens, le terrain, la proximité et l'avenir de nos territoires, celui de nos enfants et de nos petits-enfants. C'est ce qui me paraît le plus essentiel.

Merci beaucoup.

(Applaudissements.)

M. le Président. - Merci, Monsieur FORISSIER.

Monsieur NIKOLIC a la parole.

M. NIKOLIC. - Bonjour à tous. Comme il est de coutume, je vous félicite également pour cette victoire, Monsieur le Président, et je vous remercie pour cette campagne qui, comme vous l'avez dit, s'est déroulée, je trouve, de manière apaisée et où on a tous pu développer nos projets systématiquement – je pense que tout le monde a pu le noter –, contrairement à ce qui a pu se passer dans d'autres régions notamment.

Mais, effectivement, comme vient de le dire Monsieur FORISSIER, il y a un vrai problème avec notre démocratie quand on constate qu'il y a un entre-soi. C'est vrai, treize présidents de région sur treize présidents métropolitains ont été réélus, ce qu'on constate beaucoup aussi au niveau des départements. Pourquoi on en arrive là ? Parce que quand vous avez une abstention aussi massive, les votants, et on le voit dans les instituts de sondage, sont soit des personnes très âgées, soit des personnes très impliquées dans le réseau local, et, du coup, il n'y a plus que l'influence, les réseaux qui priment les idées.

Le soir du second tour, la presse m'interrogeait sur les mesures : est-ce qu'il y avait un problème de programme ? Je leur ai demandé de me citer deux mesures que vous proposiez. Il y avait toute la presse locale, et même la presse locale n'était pas capable de me citer deux mesures que vous aviez proposées pendant cette campagne. C'est dire à quel point il y a un désintérêt, malheureusement, pour ce qui est l'essence de la politique et de notre démocratie, c'est-à-dire proposer des idées et imaginer l'avenir. Cela doit être à tous notre rôle.

J'espère que ce mandat servira à réconcilier les électeurs, notamment les plus jeunes, avec la politique et qu'on leur montrera que oui, voter, cela sert à quelque chose et, oui, les collectivités comme les conseils régionaux et les conseils départementaux peuvent influencer leur vie au quotidien et on peut les faire rêver avec des projets ambitieux, des projets structurants. C'est ce qui manque, je pense, beaucoup aux collectivités, cette ambition, sortir de cette gestion à la petite semaine, qui est trop souvent vécue comme telle, en tout cas par les électeurs. Il y a un problème de communication, certes, mais, globalement, je pense qu'on ne fait plus rêver. Il faut donc se poser la question de savoir pourquoi on ne fait plus rêver et pourquoi il y a cet entre-soi, pourquoi on n'intéresse plus aujourd'hui la plupart des électeurs des classes moyennes qui vont travailler la journée et qui, le soir, préfèrent regarder autre chose à la télévision, par exemple, ou rester en famille et qui se disent que la politique, cela ne sert à rien. Il va donc falloir qu'on s'interroge tous collectivement là-dessus, et c'est un échec, évidemment, auquel je m'associe, puisque nous faisons tous de la politique et, tous, nous n'avons pas réussi à intéresser les électeurs.

Notre groupe sera évidemment également source de propositions. Je vous l'ai dit, le rôle de la politique, c'est d'imaginer l'avenir, c'est de proposer des choses, et c'est ce que, je pense, nous avons fait durant cette campagne avec beaucoup d'idées innovantes. Je continuerai avec mon groupe à le faire. Nous serons toujours présents, bien sûr, à chaque commission, présents en séance plénière en essayant d'apporter peut-être quelque chose de supplémentaire qui pourra aider, et j'espère que votre majorité reprendra même parfois des idées que nous proposerons.

Face à cette majorité qui est composée de groupes très disparates, avec une gauche qui parfois – je parle surtout pour ses représentants nationaux – a abandonné ce qu'elle était, une gauche qui déteste même souvent son propre pays, une gauche qui se déteste elle-même, son histoire, qui n'a pas une vision collective, malheureusement, nous serons très vigilants sur l'écologie punitive. Quand je dis que cette gauche se déteste elle-même, c'est parfois même au détriment de nos agriculteurs, de nos traditions, de nos entreprises, et nous serons très vigilants. Je ne dis évidemment pas que la gauche présente ici l'est forcément, mais je sais que dans d'autres collectivités, c'est le cas. Je n'accuse personne, mais nous serons évidemment vigilants pour rester constructifs.

J'ai, pendant la campagne, beaucoup parlé de sécurité ; c'est aussi un thème qui doit être évoqué et je pense qu'il ne l'est pas assez. Je parlais de projets structurants, et c'est ce qui manque pour faire parler encore plus notre Région, pour attirer. Vous savez que pendant la campagne, nous avons proposé notre projet Léonard de Vinci. On a beaucoup parlé de santé également et nous vous accompagnerons sur ce projet, qui me semble sensé, de salariat de médecins. Je pense, comme je l'ai dit pendant la campagne, qu'il faudra mieux l'adapter pour attirer des médecins, notamment en termes de rémunération.

Et sur tous les sujets qu'on a évoqués, la ruralité évidemment, nous serons très vigilants, sur les propositions qui pourront être faites sur la transition écologique. Il faut que cela aille dans l'intérêt de nos entreprises, que cela n'entraîne pas un prix de l'électricité qui augmente, car il y a l'intérêt du pouvoir d'achat, des citoyens. Les routes également, bien sûr, comme l'a dit Monsieur FORISSIER, c'est un enjeu important, c'est quelque chose qui a été trop abandonné, et c'est essentiel dans notre Région, car 90 % des déplacements ne peuvent être réalisés que par la route.

Ce mandat, je disais qu'il a peu intéressé, en tout cas que l'élection a peu intéressé les électeurs, et il sera très intéressant, car il y aura beaucoup de mutations, beaucoup de mutations dans le monde du travail notamment, avec l'intelligence artificielle, la robotisation. Il va falloir qu'on y soit préparé, qu'on adapte, qu'on aide, en conséquence, nos industries, nos entreprises et qu'on prépare à ces changements. On sera source de propositions, on sera prêt, en tout cas, à coopérer avec vous pour faire en sorte que les gens vivent au mieux ces changements.

Ceux qui me connaissent savent que je veux qu'on incarne un ciel bleu, plus positif. J'aime beaucoup le positivisme d'Auguste COMTE et je reprendrai sa phrase la plus célèbre : « L'amour pour principe, l'ordre pour base et le progrès pour but. » J'espère qu'on sera tous dans une volonté de progrès.

Je vous remercie beaucoup.

(Applaudissements.)

M. le Président. - Merci, Monsieur NIKOLIC.

Charles FOURNIER a la parole.

M. FOURNIER Charles. - Merci, Monsieur le Président.

Mes premiers mots seront pour vous, Monsieur le Président, pour vous féliciter de votre réélection. Cher François, bravo d'avoir su à la fois, dans un contexte difficile, porter les idées qui ont été celles de la liste que vous avez conduite et rassembler au deuxième tour pour remporter cette Région et être élu Président. Au nom de mon groupe, toutes nos félicitations.

Je vais clore la séquence de la campagne pour ce qui est de mon groupe. J'ai été candidat tête de liste d'« Un nouveau souffle », et puis nous aurons un groupe politique qui s'appellera « Écologie et Solidarité », et ce sera Jérémie GODET qui en sera le président, parce que je crois utile qu'il y ait du renouvellement et de la transformation, y compris au sein de nos groupes politiques. Cela fait partie du débat sur la démocratie, c'est-à-dire la manière dont on fait vivre ce renouvellement.

D'ailleurs, je voudrais nous féliciter collectivement de ce renouvellement dans cette assemblée qui compte beaucoup d'élus nouveaux sur tous les rangs. Alors, il y a d'anciens nouveaux, ou des nouveaux anciens, je ne sais pas comment on peut le dire mais ceux qui étaient là avant et qui reviennent sur tous les rangs aussi. Ainsi, bienvenue à chacun et chacune d'entre vous, je crois que c'est aussi cela qui pourra contribuer à la vitalité démocratique, c'est le fait aussi d'avoir ce renouvellement et je pense, et il faut s'en féliciter, que le mode de scrutin pour les élections régionales, qui est un mode de scrutin à la proportionnelle, permet ce renouvellement, facilite la diversité.

Nous aurons plusieurs groupes politiques, et c'est aussi, par rapport à la fois dernière, un débat qui va prendre un autre visage ou plusieurs visages. Je pense que c'est bon signe et que cette diversité... Vous savez, les Écologistes sont attachés à la biodiversité et à la diversité en général, y compris au sein de l'hémicycle, et, Nicolas FORISSIER, je vous invite à ne pas avoir peur, à ne pas avoir peur de cette diversité, au vu de cette inquiétude que vous avez portée pendant la campagne, qui n'a d'ailleurs pas eu tant d'écho, finalement. Il faut plutôt se féliciter que nous ayons un hémicycle aussi représentatif de la diversité politique, et, moi, je pense que c'est un gage de qualité démocratique.

Je voudrais dire qu'au sein du groupe dans lequel je serai, il y aura 10 nouveaux élus sur 12 et beaucoup qui n'ont jamais fait de politique, pour qui c'est une première expérience politique, et je me félicite de cette possibilité. Je pourrais citer Delphine BENASSY qui, il y a douze mois, n'avait peut-être pas imaginé se retrouver dans un hémicycle et demain avec des responsabilités au sein de cette assemblée. Je pense que cela aussi, c'est une façon de renouveler, de recoller la vie politique aux réalités de nos concitoyens en emmenant des personnes qui n'avaient pas forcément imaginé se retrouver là, et j'en suis très heureux.

Je voudrais évidemment aussi commenter cette abstention qui a plusieurs visages, et je crois que nous devons toutes et tous prendre du recul pour mesurer et regarder tous ses visages. Il y a un visage structurant qui est là depuis longtemps et qui interroge profondément, qui interroge aussi peut-être le travail d'éducation populaire pour donner envie, pour séduire avec ce qu'est l'exercice politique, pour donner envie de s'engager. C'est un des visages. Il y a un visage de la défiance, et celui-là doit nous interroger, nous devons y travailler. Et puis il y a eu le visage de la désorganisation et c'est un point d'accord que j'aurai avec Nicolas FORISSIER. Je crois qu'on a vécu un scrutin extrêmement particulier, avec des dates qui se déplacent dans le temps, si bien qu'on a eu l'impression de toujours courir derrière ces dates, avec des conditions d'organisation qui sont du jamais-vu, je le dis, du jamais-vu, et il y a nombre d'éléments à redire, y compris les tâtonnements sur les bulletins de vote qui seraient pris en considération ou pas pris en considération. Franchement, j'ai été très mal à l'œuvre avec cela et c'est la goutte qui est venue faire déborder le vase dans le sentiment que peuvent avoir nos concitoyens vis-à-vis de la vie politique. Je regrette profondément que nous ayons vécu cela et il faudra là aussi tirer des enseignements, car ce n'est pas possible de vivre un scrutin dans de telles conditions.

Et puis il y a la Région, collectivité éloignée, la perception qu'on peut avoir de nos différents niveaux de collectivités, et je crois que nous avons un enjeu – nous l'avons commencé dans le mandat précédent, François BONNEAU, il faudra aller plus loin – qui est celui de la proximité. Comment affiner notre présence dans les territoires de toutes et tous ? Comment reconnaître la diversité des territoires ? Comment être dans la proximité ?

Nous avons, pour notre part, pendant cette campagne, construit une démarche ancrée dans la diversité nous inscrivant dans les bassins de vie. Je crois beaucoup à cette échelle-là pour fabriquer de la relation, pour fabriquer du projet, pour rendre possible une perception de nos actions auprès de nos concitoyens. Il y a, là-dessus, un chantier extrêmement important et cela fera partie des priorités de ce mandat.

Je voudrais dire également que les Écologistes sont loin des dogmes ; je crois que les dogmes ont changé parfois de camp. Nicolas FORISSIER, on pourra en débattre. Je ne crois pas être dogmatique. Aujourd'hui, quand il fait 50 degrés à Vancouver, quand le Conseil d'État – ou alors, le Conseil d'État est lui-même très dogmatique – interpelle le gouvernement en lui disant « vous avez neuf mois pour accélérer les actions en matière de transition écologique ». Et il nomme quoi ? L'agriculture. Il nomme évidemment l'économie, il nomme des sujets sur lesquels il faut immédiatement agir, parce qu'on ne va pas assez vite. Cinquante degrés à Vancouver, mais, chez nous aussi, le dérèglement est déjà présent, déjà visible. Regardez les incendies dans la Brenne l'année dernière, regardez la situation et la perspective pour nos forêts en Sologne, regardez la situation de la Loire, de l'eau en général, regardez la situation de l'air, de l'eau, de notre vie, de notre santé, et c'est nous qui sommes en jeu, évidemment. C'est le vivant, et dans le vivant, il y a les êtres humains ; c'est nous qui sommes directement en jeu. Par conséquent, je ne crois pas que ce soit dogmatique, je crois que c'est être lucide sur la situation. Évidemment, on aura des débats sur les chemins à suivre, mais il nous faut nous engager bien au-delà de ce que nous avons fait.

Le dernier rapport du GIEC nous dit que les sept années ou les quatre années à venir, selon la manière dont on peut lire ce rapport, seront des années critiques. Il emploie des mots cataclysmiques. Ce ne sont pas les dangereux Écologistes qui le disent, ce sont des experts, des scientifiques. Quand 15 000 scientifiques du monde nous interpellent sur cette question, ce n'est pas du dogme porté par quelques-uns, c'est une réalité que vous ne voulez pas regarder et qu'il nous faudra regarder les yeux dans les yeux.

Et cette crise a des conséquences sociales, évidemment, car ce sont toujours les mêmes qui sont les premières victimes. Ce n'est pas l'écologie qui est punitive, c'est quand on ne fait pas d'écologie qu'il y a punition, et cette punition, elle est souvent d'abord pour les plus vulnérables. Ce sont d'abord eux qui n'ont pas accès à une alimentation de qualité, ce sont d'abord eux qui vivent dans les zones les plus polluées, ce sont d'abord eux qui vivent dans des logements mal isolés, et c'est souvent à cet endroit. Faire de l'écologie, c'est répondre aux urgences sociales et c'est essentiel.

Pour tout cela, il nous faudra, et la Région a des compétences clés, transformer notre modèle économique, accompagner. Parce que nous aimons les agriculteurs, parce que nous aimons les entreprises, nous considérons qu'il faut les accompagner dans des transformations. Non, les solutions d'hier ne marcheront pas, puisque ce sont celles qui nous ont conduits dans la situation dans laquelle nous sommes. Il nous faudra profondément agir pour, au contraire, accompagner les agriculteurs pour qu'ils n'aient plus à utiliser des pesticides et en être les premières victimes, il nous faudra accompagner les entreprises, les chefs d'entreprise, les salariés pour qu'ils ne soient pas les premières victimes de l'absence de ressources naturelles de moins en moins présentes, pour qu'ils ne soient pas les victimes du coût de l'énergie qui va exploser si nous n'avancions pas sur ces questions, les victimes des problématiques de biodiversité qui impactent aussi nos activités économiques.

Et, je vais le dire, au-delà des sujets de l'économie, la question de la santé est aussi une crise écologique. Tous les sujets que nous avons sur la table sont aussi liés au dérèglement climatique, à la perte de biodiversité, aux dérèglements de nos écosystèmes. Si la Covid a été aussi meurtrière, c'est parce que les maladies chroniques, les maladies respiratoires, l'obésité ont explosé dans notre pays durant les trente dernières années. Des estimations ont été faites, il y aurait eu beaucoup moins de morts si nous n'avions pas tous ces problèmes-là. La santé-environnement est un sujet central sur lequel les régions peuvent agir, et nous comptons bien, évidemment, pousser ces sujets.

Nous sommes donc sur des compétences qui nous emmènent directement sur les sujets de la transition écologique et sociale, de la transformation du modèle économique. Ce mandat, pour nous, portera, devra porter toutes ces priorités.

Je voudrais terminer sur la question de la crise démocratique. Nous pouvons le dire, je ne crois pas que cela ne se joue que dans l'élection. Je me suis fait un peu, comment dire, bousculer quand j'ai pu dire cela quand nous avons travaillé sur la démocratie permanente. Je crois que l'élection est un temps important, mais qu'elle n'est pas le seul temps, car pour qu'elle ait du sens, il faut qu'il se passe autre chose le reste du temps. C'est pour cela que je parle d'une démocratie permanente. Tout le temps, partout, il nous faut associer, imaginer comment nos concitoyens peuvent prendre des initiatives. Nous n'avons pas toutes les clés là où nous sommes. Nous sommes l'écho aussi des initiatives que peuvent prendre nos concitoyens, et je peux vous dire que dans une campagne comme celle-là, on peut voir des chefs d'entreprise, des salariés, des associations qui partout sont en train d'imaginer le monde d'après. Écoutons, travaillons avec eux, fabriquons des politiques publiques à partir de cette réalité.

Pour clore mon intervention, Monsieur le Président, je voudrais dire que notre groupe Écologie et Solidarité portera tous ces enjeux dans l'hémicycle, portera la qualité du débat démocratique, sera évidemment un groupe loyal dans la majorité, acceptant cette diversité, faisant de cette diversité une force et non pas un problème. D'ailleurs, je suppose, Nicolas FORISSIER, que vous avez aussi beaucoup de diversité dans votre groupe, et je vous souhaite que cela se passe au mieux, car cela fait partie, je crois, de la réalité politique que d'avoir cette diversité. Nous serons donc un groupe loyal mais, en même temps, exigeant, parce que la situation l'exige, parce que c'est pour cela que nous avons été élus et que nous sommes dans cet hémicycle.

Merci.

(Applaudissements.)

M. le Président. - Merci, Charles FOURNIER.

La parole est à Marc FESNEAU.

M. FESNEAU. - Merci, Monsieur le Président, mes chers collègues.

D'abord, en début de propos, je souhaite vous féliciter de la campagne que vous avez menée, de la victoire qui a été la vôtre et de celle de vos équipes dimanche dernier et vous féliciter de votre réélection à la tête de notre Région Centre-Val de Loire, comme vous l'avez dit, sans doute pour un mandat de sept ans compte tenu d'autres échéances qui viendront se télescoper.

Je voudrais dire un mot de l'abstention. Cela a été évoqué par un certain nombre de collègues, c'est vrai qu'elle est un fait majeur. Il y a des faits d'organisation que je ne sous-estime pas et, d'ailleurs, tout le monde en a été victime. Cela a pu avoir un effet supplémentaire sur la démobilisation, mais il ne faut pas croire que c'est le seul sujet qu'on a devant nous sur l'abstention.

L'abstention, c'est la marque du désintérêt de ce que nous faisons dans nos collectivités ou de la méconnaissance, mais c'est aussi une marque de défiance à l'endroit de ce que nous sommes, de la démocratie représentative, et je pense qu'il y a des éléments de réflexion qu'il faut que nous ayons sur l'articulation entre démocratie représentative et démocratie participative. Il me semble qu'il y a là quelque chose qui doit nous interroger. Et puis, au fond, l'acte d'abstention, désormais, est plus un acte politique qu'un acte de désintérêt. Dans cette élection-là, il y a des gens qui ont décidé de ne pas aller voter et ils ont voulu, par cet acte, montrer leur défiance à l'endroit du système représentatif. Il me semble qu'il faudra, dans les espaces territoriaux comme nationaux sans doute, y travailler.

Les électeurs ont tranché et, désormais, nous avons, majorité comme opposition – en tout cas, c'est la position de notre groupe –, une obligation qui est d'être au service de tous et de tous les territoires, d'être au service des attentes de chacun de nos concitoyens, d'être au service de chacun des usagers.

Pour nous, il n'y a pas deux catégories d'élus régionaux. Il n'y a pas, d'une part, les élus régionaux de l'opposition et, d'autre part, les élus régionaux de la majorité. Nous sommes tous des élus régionaux issus du suffrage universel et nous avons tous pour mission d'éclairer les politiques régionales, d'animer le débat dans notre hémicycle éventuellement à l'extérieur, mais aussi d'être, y compris pour vous, Monsieur le Président, les oreilles et l'attention de ce que disent les territoires, qu'on puisse percevoir et vous faire savoir ce que disent les uns et les autres des différentes politiques qui sont activées au niveau régional. Nous serons donc auprès des habitants, dans cette écoute active, comme le seront, j'imagine, l'ensemble de nos collègues.

Je voudrais simplement, pour ne pas être trop long, évoquer trois défis, il me semble, que sont ceux du mandat.

- Le premier défi, je crois que c'est Charles FOURNIER qui l'a évoqué, c'est le défi de la proximité. L'idée, ce matin, n'est pas de refaire la campagne ou de refaire le programme, car il m'apparaît que les choses sont tranchées, mais j'ai été très frappé, dans cette campagne, de voir un certain nombre de citoyens ou d'acteurs associatifs ou économiques qui avaient le sentiment de ne pas être assez écoutés, le sentiment que la réalité qu'on leur décrivait ne correspondait pas à la réalité qu'ils vivaient. Et cela aussi peut nourrir le sentiment de défiance à l'endroit de la démocratie représentative quand celle-ci n'est pas capable, non seulement d'entendre une mise en cause politique, mais aussi de regarder ce qu'il se passe et comment cela se met en œuvre, en sachant que c'est valable au niveau local comme c'est valable, à mon sens, au niveau national.

Il faudra évidemment être à l'écoute des élus locaux. On a besoin d'un travail de collaboration entre la Région et les autres strates de la démocratie locale que sont à la fois les départements et les intercommunalités, et je dis « les intercommunalités » en pensant à toutes les intercommunalités : on ne peut pas à la fois dire qu'il faut penser à tous les territoires et, au fond, ne porter les yeux ou donner le sentiment de ne porter les yeux que sur une partie du territoire, c'est-à-dire les pôles les plus métropolitains. On a besoin de métropoles fortes, je l'ai toujours pensé et je l'ai toujours dit, et ceux qui me connaissent savent que je n'ai jamais noué de querelle entre l'urbain et le rural, mais on a aussi besoin de penser à la plus petite des intercommunalités en taille, parce qu'elle est une part, me semble-t-il, de l'identité et de l'attractivité de notre Région. Il faut, évidemment, qu'on travaille aussi avec les acteurs associatifs et les acteurs économiques.

- Deuxième point dans les défis, celui de la relance, comme cela a été évoqué par beaucoup d'entre nous. Je suis très frappé de l'inquiétude que peuvent avoir certains acteurs économiques et sociaux, et je pense surtout aux salariés – bien sûr aux chefs d'entreprise, mais à leurs salariés évidemment plus encore – qui, aujourd'hui, voient les impacts de cette crise Covid, qui est une crise historique qui nous tombe dessus collectivement et dont il faut essayer de se relever collectivement. Il me semble qu'il faut que nous ayons une attention, vous l'avez d'ailleurs dit, Monsieur le Président, sur un certain nombre d'acteurs et de secteurs économiques. Il faut également, et nous l'avons porté dans cette campagne, que nous ayons une attention sur les secteurs associatifs, qui font partie intégrante de la vie locale, du lien social et de l'animation locale. Je pense que, là aussi, nous pourrions utilement œuvrer ensemble dans cet élément.

Évidemment, il faut parler de la relance, mais il est nécessaire aussi de se poser la question de faire œuvre utile et œuvre commune avec les gouvernements, quels que soient ces gouvernements. Je crois qu'il y a une exigence que nous devons avoir devant les citoyens de cette Région comme devant les citoyens des autres régions, qui est de se placer face aux défis immenses qui sont devant nous en mode collaboratif pour essayer, les uns et les autres, de combiner nos actions, de combiner nos interventions, afin qu'une seule chose ne compte, l'intérêt des habitants de notre Région.

- Je voudrais parler du troisième défi. Il s'agit, pour moi, du défi des grandes transitions à l'œuvre. Charles FOURNIER a à l'instant évoqué le sujet du défi écologique, du défi climatique, de la biodiversité. Au fond, Monsieur FOURNIER, nous n'avons pas une différence d'objectif. Si vous pouviez le croire, ce serait déjà formidable.

Je crois que nous avons, et d'ailleurs, vous l'avez un peu dit, une différence de chemins, de voies et moyens. Et nous serons exigeants sur les objectifs, parce que nous les partageons, parce que nous avons les mêmes préoccupations, parce que nous vivons les mêmes réalités territoriales et que, nous aussi, nous avons des enfants et nous portons donc les mêmes inquiétudes sur l'avenir. Je crois que c'est un élément que nous pouvons partager.

En revanche, nous serons aussi très vigilants sur le chemin. Je suis très inquiet, les transitions, par nature, inquiètent ; elles mettent en cause et, souvent, fragilisent les plus fragiles et les plus faibles. Ce ne sont pas les plus riches qui sont inquiétés par les grandes transitions, parce que, eux, ils auront toujours les moyens de s'en sortir. Ce sont les plus fragiles qui sont en difficulté, ce sont ceux qui ne voient pas comment ils peuvent mettre en œuvre la transition. Par conséquent, nous serons un groupe qui sera vigilant pour faire en sorte que tout le monde soit embarqué dans la transition et que personne ne se sente exclu de cette affaire. Rien ne serait pire, dans cette transition immense que nous avons à mener, que de l'écrire avec une seule partie de la population ou des acteurs économiques, et je pense en particulier aux agriculteurs. La question n'est pas de parler aux plus convaincus, la question, c'est de parler, de convaincre et d'accompagner le moins convaincu de la nécessité de la transition, car c'est celui qui est le plus en risque et c'est celui qui est le fragile. Peut-être trouverons-nous alors des éléments de convergence.

Nous serons donc un groupe déterminé à défendre les idées que nous portons, avec le sentiment que, parfois, les points de vue peuvent converger. Je n'ai jamais considéré que le compromis était une compromission, mais j'ai toujours pensé que le compromis était, et en particulier dans le moment que nous vivons, comme dirais-je, une nécessité. Il ne peut y avoir d'oppositions de principe quand tant de défis sont devant nous, Monsieur le Président. Il peut y avoir ceux qui, tout d'un coup, refuseraient le dialogue alors que d'autres l'accepteraient. Il faut, me semble-t-il, que nous travaillions ensemble sur les défis qui sont devant nous.

Les électeurs ont manifesté un choix, mais ils ont aussi une exigence devant nous tous collectivement, qui est que nous travaillions dans leur intérêt à eux pour mettre en œuvre ou, en tout cas, pour définir un avenir qui soit meilleur pour eux. Je pense qu'une seule attitude doit être celle des élus, surtout dans les temps de crise grave que nous connaissons : servir l'intérêt général. En tout cas, c'est ce à quoi nous nous astreindrons dans ce groupe, avec la ferme intention de défendre nos idées et de défendre ce qui nous paraît être, justement, l'intérêt général.

Monsieur le Président, j'ai entendu ce que vous disiez en termes d'ouverture. Je vais vous donner mon sentiment, je ne pense pas que la présidence d'une commission résume à elle seule le degré d'ouverture d'une majorité ; c'est texte politique par texte politique, pour le voir à l'Assemblée nationale, comme d'autres l'ont vu d'ailleurs. Il faut qu'on dépasse les symboles et qu'on soit dans la volonté, pas seulement d'ouverture, d'ailleurs, mais aussi de trouver du compromis et de servir l'intérêt général. Il me semble que nous ferions là œuvre utile. En tout cas, c'est ce à quoi nous nous astreindrons dans les sept ans qui viennent, Monsieur le Président.

Merci.

(Applaudissements.)

M. le Président. - Merci, Marc FESNEAU.

La parole est à Emmanuel LEONARD.

M. LEONARD. - Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, au nom du groupe Communiste, je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président François BONNEAU, pour votre réélection comme Président de notre Région. Votre dynamisme et votre engagement pour la Région sont les garants d'une politique au service de nos concitoyens.

Mais la situation politique dans notre pays en général et, pour ce qui nous concerne, dans notre Région, avec une abstention record, pose la question du fonctionnement démocratique et de l'implication de nos concitoyens.

Face à ce constat, je voudrais mettre en avant deux dimensions.

D'abord, des éléments conjoncturels avec les incertitudes sur les dates qui ont été modifiées plusieurs fois, ce qui a pu laisser penser, vis-à-vis des électeurs, qu'il s'agissait en fait d'élections secondaires, mais aussi les missions des régions et des départements qui sont mal connues et sur lesquelles il y a peu d'informations.

De plus, s'est ajoutée à cette première difficulté la distribution particulièrement erratique de la propagande électorale, que ce soit au premier ou au second tour et que ce soit pour les élections départementales ou pour les élections régionales. Cette distribution est de la responsabilité de l'État, et, pour le coup, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle a été mal assurée.

Au-delà de ces éléments conjoncturels, le groupe Communiste considère que la démocratie participative et l'élaboration collective de projets avec la population sont des clés pour améliorer la situation. Ce travail pourra prendre des formes variées avec les habitants, avec les travailleurs et leurs organisations, dans l'objectif de donner un rôle plus important au jour le jour à nos concitoyens.

Le groupe Communiste s'attachera particulièrement au travail pour la mise en place des moyens de lutte contre les déserts médicaux, question centrale pour beaucoup d'habitants de notre territoire. L'embauche de médecins salariés en est un élément central. Mais ce n'est pas tout. Les questions qui se posent en matière de besoins de santé vont bien au-delà ; il y a des questions importantes sur les formations sanitaires et sociales. Une partie de ces problématiques, c'est aussi le manque d'attractivité de ces métiers, très féminisés, pénibles et mal rémunérés, ce qui conduit à une durée d'exercice dans ces métiers beaucoup trop courte. Ce n'est pas de la responsabilité de la Région, mais c'est un point que je souhaitais souligner.

De façon plus large, dans le domaine de la santé comme dans le domaine des transports, de l'éducation et dans d'autres encore, c'est la question du maintien et du développement du service public qui est posée.

Une autre dimension à laquelle nous sommes particulièrement attachés, c'est l'égalité femmes/hommes. De nombreux progrès restent à accomplir dans ce domaine. Il s'agit d'une dimension transversale devant toucher toutes les dimensions de la politique que nous allons porter.

Notre Région, c'est aussi la culture, le sport, la vie associative. Avec la crise de la Covid, beaucoup de structures ont rencontré des difficultés. Dans la mandature précédente, des aides d'urgence ont d'ailleurs été mises en place. Notre projet prévoit la mise en place d'aides pour favoriser la reprise, la relance de ces activités. C'est nécessaire, sinon beaucoup d'activités n'existeraient plus. Cela concerne potentiellement tous les territoires de la Région, urbains comme ruraux.

Je ne peux également passer sous silence tous les défis auxquels notre jeunesse est confrontée.

Ici encore, le groupe Communiste soutient les dispositifs proposés pour aider les plus jeunes, qui font trop souvent partie des plus précaires. Parmi ces dispositifs, je citerai la gratuité des transports Rémi pour les 18-25 ans, l'aide à l'achat d'ordinateur pour les lycéens et étudiants. D'ailleurs, cette aide est d'autant plus importante que l'usage du numérique s'est fortement accru pendant la dernière période avec la crise du Covid, mais on peut penser que cet usage va perdurer.

Notre jeunesse est aussi confrontée au défi écologique ; nous y sommes tous déjà confrontés, mais ce sont les plus jeunes qui subiront les plus graves conséquences du réchauffement climatique.

Pour les élus Communistes, le défi écologique, c'est aussi le social. Les deux dimensions écologique et sociale sont indissociables. Par exemple, qui subit le plus les problèmes d'isolation thermique des logements ou une alimentation de mauvaise qualité ? Ce sont les populations les plus en difficulté. C'est pourquoi aider les familles à réduire leur consommation énergétique et travailler à plus de local et de bio dans les cantines est si important pour nous.

L'urgence de la lutte contre le réchauffement climatique, c'est aussi la nécessité de poursuivre l'amélioration du réseau de transports collectifs publics et le besoin d'articuler ces réseaux avec les autres modes de mobilité.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, le groupe Communiste s'inscrit dans la majorité menée par François BONNEAU. Nous nous engageons, dès le début de cette mandature, dans l'objectif de répondre aux besoins et aux attentes de la population de notre Région. L'intervention publique et le service public seront au cœur de notre démarche.

Merci.

(Applaudissements.)

M. le Président. - Merci, Emmanuel LEONARD.

La parole est à Jean-Patrick GILLE.

M. GILLE. - Mes chers collègues, tout d'abord, je voulais vous féliciter pour votre élection et vous souhaiter bon courage, notamment pour les primo-élus. Maintenant, vous êtes des politiques, donc déjà soupçonnés de toutes les turpitudes, donc bonne chance.

Deuxièmement, j'ai une pensée aussi pour l'année compliquée que nous avons vécue à cause de la situation sanitaire, et, en me retrouvant dans cet hémicycle, je repense aussi à ceux qui étaient avec nous dans le précédent mandat et qui ne sont plus là. J'ai un petit clin d'œil aussi pour Guillaume PELTIER, j'allais dire mon vieux rival – on se connaît depuis longtemps –, qui était le leader de l'opposition dans le mandat précédent. Sa verve solognote et son lyrisme vont un peu nous manquer. Et puis, plus sérieusement, une pensée aussi pour notre collègue Christine FAUQUET qui ne peut pas être avec nous ce matin parce qu'elle a été fauchée pendant l'élection ; j'espère qu'elle pourra nous rejoindre très rapidement dans cet hémicycle.

Alors, François, à mon tour de te féliciter pour cette belle élection et – nous, on peut le dire – aussi de nous avoir conduits une nouvelle fois à la victoire alors qu'elle n'était pas forcément annoncée. Mais on a l'habitude, chaque fois on déjoue les sondages. Eh bien merci, et puis un merci personnel, car je crois – tout le monde a dû le sentir dans cette campagne – qu'il y a une dimension personnelle à cette victoire au sens où, je crois, tu as fait passer ta passion de la Région que tu incarnes auprès des électeurs. Cela a porté, on en a eu de nombreux témoignages.

Te voilà donc à la tête d'une majorité, il faut le dire et s'en féliciter, renforcée par rapport au mandat précédent, élargie et, Charles l'a indiqué, renouvelée, renouvelée aux deux tiers en ce qui concerne la majorité. C'est grâce aussi au retour de nos amis communistes ainsi qu'à l'arrivée de nouveaux élus, de nouveaux conseillers qui ne sont pas issus de partis politiques, qu'on a donc tendance à dire citoyens – c'est toujours un peu délicat, parce que moi, j'ai l'impression d'être quand même aussi un citoyen, peut-être d'une autre catégorie, mais je crois qu'il fallait souligner cela.

À mon tour, je dirai un mot sur la faible participation dans la France entière, qui atteint des niveaux critiques pour la démocratie, je crois que nous en avons tous conscience, pour la démocratie représentative. Cela a été dit et je le partage aussi, cela crée pour nous des obligations très fortes, notamment pour le fonctionnement de notre assemblée et le principe même de l'assemblée.

Cette faible participation est multifactorielle, je partage ce qui a été dit, mais je rajouterai que je pense qu'elle est liée aussi à notre système politique hyperprésidentialisé. Je veux dire par là que l'élection présidentielle détermine tout, ou on en a fortement l'impression. On l'a bien vu, les observateurs et la presse ont regardé nos élections en fonction de celle qui se prépare pour l'année prochaine, et il faut bien avouer que les débats sur des thématiques proprement régionales ont eu du mal à émerger. Je crois que c'est un problème, parce que moi, je suis attaché, et c'est pour cela que je suis là, au fait régional.

Ainsi, nous sommes confrontés, je crois – je ne reprendrai pas, évidemment, tout ce que tu as dit et ce qu'a dit Charles aussi –, à trois urgences : l'urgence démocratique, je vais y revenir, l'urgence écologique et l'urgence économique et sociale.

- L'urgence démocratique, j'en parlais et je pense que c'est de notre responsabilité de faire de notre assemblée une instance, un lieu vivant. J'ai l'impression qu'avec six groupes, on devrait y arriver, mais je crois aussi que le mode de scrutin fait que l'assemblée que nous sommes est plutôt représentative de notre Région. Il y a d'autres assemblées, et je pense à l'Assemblée nationale, où ce n'est pas forcément le cas. Là, je pense que le système proportionnel avec prime majoritaire permet de représenter, tout en dégageant une majorité qui nous permet de fonctionner.

Et puis, je pense que cela signifie une obligation en direction de la jeunesse. Elle était déjà dans notre mandat précédent, mais il faut sûrement faire plus en termes de formation, d'éducation. Je dis cela parce que la jeunesse, alors que nous avons la compétence jeunesse, s'est fortement désintéressée de l'élection, on l'a vu sur le terrain, sûrement parce qu'elle ne la comprend pas, elle n'en voit pas les enjeux. Nous devons reprendre notre travail, et c'est ce que nous faisons, nous le faisons à travers le CRJ, à travers des formes de démocraties vivantes, mais il faut sûrement aller plus loin et je me félicite de l'annonce du Président sur une forme de mobilisation peut-être d'états généraux autour de ces questions dès la rentrée.

- Bien évidemment, l'urgence écologique, la lutte contre le dérèglement climatique, préserver la biodiversité, accélérer, finalement, en quelques mots, la transition écologique que nous avons engagée. Je pense qu'on est une région qui est reconnue comme étant dans les régions bien engagées. Je pense qu'on peut aller plus loin, on peut peut-être essayer de devenir la première région sur le plan écologique, sur la décarbonation de l'économie, sur les mobilités, sur la mise en place des circuits courts.

- Enfin, l'urgence économique et sociale. Face à la situation sanitaire que nous avons connue et dont on espère sortir, il y a une nécessité de relance. Je rappelle qu'à notre dernière session, je crois que c'était la dernière, nous avons voté un plan d'investissement qui est une forme de relance de 700 millions, c'est-à-dire deux fois le plan d'investissement des autres années, donc à nous de le mettre en œuvre.

Et puis la question des emplois, sur laquelle nous nous sommes engagés, les nouveaux emplois autour, évidemment, de l'environnement, des métiers verts mais aussi de l'aide à la personne et de toute la question sanitaire. C'est peut-être la seule dans notre Région qui a émergé dans les débats. Je pense que nous avons commencé à la prendre à bras-le-corps, mais continuons de le faire, puisqu'il y a un vrai défi dans notre Région qui est de répondre à la démographie médicale.

Il faut également continuer, bien sûr, le soutien à la culture. Et comme je parlais de relance, il y a évidemment, et c'est l'actualité la plus immédiate, la question du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.

Voilà ce qui me semble être les points essentiels, avec l'idée aussi de travailler sur le local et, comme nous avons commencé à le faire, sur la relocalisation de l'économie, la relocalisation de la production.

À partir de là, et c'est le dernier point que je voulais évoquer, je pense que la Région est aussi la collectivité du quotidien et de la proximité et, cela a été dit, qu'on a la volonté, dans ce mandat, de renforcer la territorialisation de nos politiques, de l'action régionale et d'être plus proche encore des territoires.

Et je pense, François, et je bouclerai mon propos là-dessus, que tu l'as incarné dans le mandat, tu l'as incarné dans ta présence dans cette campagne. Je crois que tout le monde reconnaît et d'ailleurs s'étonne de cette énergie que tu arrives à avoir, qui finit par parfois couper le souffle à tes adversaires, à tes concurrents plutôt, je dirais. Je pense que c'est le symbole que doit avoir notre Région, qui doit être sur tous les territoires, qui doit diffuser son action sur l'ensemble des territoires.

En tout cas, c'est ce que je nous souhaite collectivement et j'espère que nous arriverons, et je n'en doute pas, à avoir des débats sereins, fructueux, pas trop soporifiques et que nous travaillerons ensemble, en ayant bien noté également la volonté constructive de chacun et je m'en félicite.

Merci.

(Applaudissements.)

M. le Président. - Merci pour ces prises de parole, merci pour ces échanges, merci pour ces engagements au début de notre nouveau mandat.

Nous allons maintenant rentrer dans l'opérationnel.

2 - ELECTION DE LA COMMISSION PERMANENTE

M. le Président. - Après l'élection du président, il convient d'installer notre Commission permanente régionale et, pour cela, il faut en définir par le vote la composition. Celle-ci est, bien évidemment, proposée conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

Je vous propose donc une Commission permanente qui sera composée de 25 membres : le président et 24 membres.

Conformément au vote aux élections régionales et à l'importance de chacune des composantes du Conseil régional, sur ces 24 membres, il y aura 14 vice-présidents et 10 autres membres. Autrement dit, il y aura 14 membres qui seront issus de la majorité et 10 qui seront issus des oppositions.

Nous devons tout d'abord faire un vote sur la composition de cette commission. Encore une fois, c'est la validation de ce que disent les textes et, ensuite, on aura un temps pour l'élection des membres de la Commission permanente.

Concernant la composition de la commission, donc 24 plus 1, sur ces 24 membres, 14 de la majorité et 10 des oppositions. Et sur les 10 membres des oppositions, 4 pour les deux groupes qui comptent 13 représentants et 2 pour le groupe qui compte 9 représentants.

Est-ce que, là-dessus, je peux prendre votre vote ? C'est l'application des textes.

Il n'y a pas de prise de parole. On met donc aux voix la composition de la Commission permanente, que je vous demande d'approuver.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.)

M. le Président.- Je vous en remercie.

Une fois établie cette composition, il faut passer à l'élection des membres de la commission permanente. Celle-ci est également régie par les dispositions du Code général des collectivités territoriales : les candidatures aux différents postes de la commission permanente sont déposées auprès du président dans l'heure qui suit la décision du conseil régional relative à la composition de la commission permanente.

Je vais donc suspendre nos travaux, appeler chaque groupe à déposer auprès de moi, dans un délai maximum d'une heure, la liste ordonnée des membres que vous proposez, et nous ferons ensuite une répartition à la proportionnelle à la plus forte moyenne de cet ensemble.

Il n'y a pas de problème ? *(Aucun.)*

Je suspends notre séance pour une heure, nous reprendrons donc au plus tard à 13 heures. Comme nous en avons convenu avec les présidents de groupe ce matin, vous pouvez utiliser ce temps-là pour préparer les représentations dans les différentes instances qui vont vous être proposées.

Merci à vous.

(La séance, suspendue à 11 heures 58, est reprise à 13 heures 15.)

M. le Président.- Mesdames et Messieurs, j'ai été destinataire de 4 listes. Les candidats sur ces listes dépassant le nombre de 24, nous allons procéder à la mise en place de notre Commission permanente comme indiqué préalablement, au regard de la composition de l'Assemblée, je le rappelle, qui donne 14 places pour le groupe de la majorité, 4 places pour le groupe UDCI, 4 places pour le groupe Rassemblement National et 2 places pour le groupe de Marc FESNEAU.

- Je vais donc, puisque les propositions ont été classées, vous donner la liste des élus qui siégeront à la Commission permanente.

S'agissant de la liste de la majorité :

- Marc GRICOURT,
- Carole CANETTE,
- Charles FOURNIER,
- Sylvie DUBOIS,
- Harold HUWART,
- Anne BESNIER,
- Philippe FOURNIÉ,
- Delphine BENASSY,
- Jean-François BRIDET,

- Magali BESSARD,
- Dominique ROULLET,
- Gaëlle LAHOREAU,
- Jean-Patrick GILLE,
- Temanuata GIRARD.

S'agissant de la liste UDCI :

- Nicolas FORISSIER,
- Constance de PÉLICHY,
- Marc ANGENAULT,
- Christine FAUQUET.

S'agissant de la liste Rassemblement National :

- Aleksandar NIKOLIC,
- Mathilde PARIS,
- Michel CHASSIER,
- Mylène WUNSCH.

S'agissant de la liste du groupe de Marc FESNEAU :

- Philippe VIGIER,
- Gaëtane TOUCHAIN-MALTÊTE.

Voilà le résultat de vos votes et que je vous propose donc pour la Commission permanente.

Après avoir consulté les présidents de groupe, je vous propose que nous fassions, sur cet ordonnancement et sur cette composition, un vote à main levée.

Sur la forme, il n'y a pas d'opposition ? (*Aucune.*)

Nous prenons le vote.

(*Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.*)

M. le Président. - Je vous en remercie.

Je vous donne tout d'abord la liste des noms des vice-présidents :

- Marc GRICOURT, 1^{er} vice-président,
- Charles FOURNIER, 2^e vice-président,
- Carole CANETTE, 3^e vice-présidente,
- Harold HUWART, 4^e vice-président,
- Delphine BENASSY, 5^e vice-présidente,
- Jean-Patrick GILLE, 6^e vice-président,
- Sylvie DUBOIS, 7^e vice-présidente,
- Jean-François BRIDET, 8^e vice-président,
- Magali BESSARD, 9^e vice-présidente,
- Dominique ROULLET, 10^e vice-président,
- Anne BESNIER, 11^e vice-présidente,
- Gaëlle LAHOREAU, 12^e vice-présidente,
- Philippe FOURNIÉ, 13^e vice-président,
- Temanuata GIRARD, 14^e vice-présidente.

Cela n'a pas de caractère obligatoire, mais je sais, et c'est bien légitime, que les élus se posent la question de savoir quels sont les champs de compétences qui seront couverts par ces vice-présidents.

- Pour la 1^{re} vice-présidence, de Marc GRICOURT : finances et personnel ;
- Pour la 2^e vice-présidence, de Charles FOURNIER : climat, transition énergétique, transformations écologiques et sociales des politiques publiques, économie sociale et solidaire et vie associative ;
- Pour la 3^e vice-présidence, de Carole CANETTE : lycées, éducation, orientation, jeunesse, vie lycéenne ;
- Pour la 4^e vice-présidence, d'Harold HUWART : économie, tourisme, Europe ;
- Pour la 5^e vice-présidence, de Delphine BENASSY : culture et coopération internationale ;
- Pour la 6^e vice-présidence, de Jean-Patrick GILLE : emploi, formation professionnelle, insertion ;
- Pour la 7^e vice-présidence, de Sylvie DUBOIS : santé et prévention ;
- Pour la 8^e vice-présidence, de Jean-François BRIDET : biodiversité, eau, air, PNR, Loire et rivières et condition animale ;
- Pour la 9^e vice-présidence, de Magali BESSARD : égalité femmes/hommes, formations sanitaires et sociales ;
- Pour la 10^e vice-présidence, de Dominique ROULLET : développement des territoires et contractualisation, c'est-à-dire l'aménagement du territoire ;
- Pour la 11^e vice-présidence, d'Anne BESNIER : enseignement supérieur, recherche, innovation ;
- Pour la 12^e vice-présidence, de Gaëlle LAHOREAU : démocratie permanente, citoyenneté, initiatives locales, éducation populaire ;
- Pour la 13^e vice-présidence, de Philippe FOURNIÉ : mobilités, transports, intermodalités ;
- Pour la 14^e vice-présidence, de Temanuata GIRARD : agriculture et alimentation.

Voilà pour l'ensemble de ces informations sur les vice-présidents et leurs délégations. J'ai donné les délégations, puisque les choses étaient prêtes et qu'elles le seront à ma signature dès cet après-midi.

Est-ce qu'il y a des points supplémentaires que nous pouvons traiter à la suite des travaux qui se sont déroulés ce matin ?

Maintenant, les commissions thématiques sur lesquelles vous avez travaillé.

Pardon ? Je vous en prie, Monsieur SCHLESINGER.

M. SCHLESINGER. - Merci, Monsieur le Président.

C'est une intervention pour noter ma surprise. Il me semblait que, pour les vice-présidents, c'étaient les mêmes règles qui s'appliquaient que celles pour les municipalités, qu'il

y avait un système d'alternance hommes/femmes, et j'ai été surpris de voir que ni la première, ni la deuxième vice-présidence ne sont occupées par une femme et que le système d'alternance n'a pas été présenté.

C'est donc juste pour savoir si ces règles qui s'appliquent dans les communes s'appliquaient également pour l'exécutif de la Région.

M. le Président.- La liste des vice-présidents telle que je l'ai présentée est conforme à la réglementation.

- Ensuite, les commissions thématiques :
 - Commission n° 1 : finances, personnel, fonctionnement de l'administration. C'est la commission dont nous avons proposé la présidence au groupe d'opposition arrivé en deuxième position ;
 - 2^e Commission : développement économique, fonds européens, économie sociale et solidaire, numérique ;
 - 3^e Commission : éducation, lycées, jeunesse, démocratie, sport ;
 - 4^e Commission : mobilités, transports, intermodalités ;
 - 5^e Commission : territoires, agriculture, alimentation ;
 - 6^e Commission : transition écologique, biodiversité, air, eau ;
 - 7^e Commission : culture, tourisme, coopération internationale ;
 - 8^e Commission : santé, formations sanitaires et sociales, enseignement supérieur, recherche, innovation, égalité et solidarité ;
 - 9^e Commission : emploi, formation professionnelle et insertion.

C'est sur ces découpages qu'il vous a été proposé, dans l'heure de suspension de séance, de faire vos propositions.

Est-ce que les grilles, Monsieur le Directeur de cabinet, sont maintenant terminées pour les commissions ?

Vous disposez d'un document qui porte sur les délégations de compétences au président du Conseil régional. Je précise que ces délégations de compétences sont exactement les mêmes que celles qui avaient été mises en œuvre durant les mandats précédents.

Y a-t-il, là-dessus, des questions, des interrogations ? Je n'en vois pas.

Nous passons donc au vote sur les délégations de compétences au président du Conseil régional.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.)

M. le Président.- Je vous en remercie.

Délégations de compétences à la Commission permanente régionale. C'est un autre document qui vous a été remis.

Y a-t-il des questions sur ce document ?

Oui, Monsieur NIKOLIC ?

M. NIKOLIC.- Je voudrais savoir si certaines des prérogatives qui ont été attribuées à la Commission permanente ne pourraient pas être évoquées en session plénière, parce que c'est le cas dans d'autres régions et dans un contexte de forte abstention.

Nous suggérons qu'il y ait plus de sujets évoqués en plénière, des sujets qui sont évoqués actuellement en Commission permanente. On a eu peu de temps pour regarder, mais il nous semble que certains thèmes pourraient l'être.

M. le Président.- Pour répondre à votre interrogation, il en va ainsi : ce n'est pas parce que, par notre vote ou votre vote, vous avez délégué une compétence à la Commission permanente qu'il est impératif de passer le sujet, la matière en Commission permanente. Nous pouvons à tout moment resituer la matière dans le champ d'une délibération de session.

Je crois, d'ailleurs – je me tourne vers Monsieur CHASSIER –, qu'on l'a fait un certain nombre de fois durant le mandat précédent, le fait que des choses qui pouvaient venir en Commission permanente mais qui apparaissaient comme ayant un caractère suffisamment général puissent venir dans nos débats, et j'y serai de nouveau attentif, bien évidemment.

Le fait de pouvoir passer en Commission permanente, lorsqu'on a des situations d'urgence, dès lors que ce n'est pas le budget, etc., nous permet de le faire, même si cela n'emporte pas obligation de le faire.

Sur cette délibération, je mets aux voix.

(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National.)

M. le Président.- Je vous remercie.

Concernant la formation des commissions, s'il y a encore des ajustements à faire, nous allons attendre.

J'ai le document, Catherine, sur la désignation de représentants de la Région au sein d'organismes extérieurs.

Où en sommes-nous ? Est-ce que cela a été arbitré entre les groupes durant la suspension de séance ou est-ce qu'il y a encore nécessité ? Sinon, je suspends.

Nous suspendons cinq minutes, car il y a encore apparemment quelques réglages à faire. J'aimerais bien qu'on puisse régler cela aujourd'hui et avant le déjeuner si c'est l'affaire de cinq minutes, et si vous en êtes d'accord.

Monsieur FORISSIER ?

M. FORISSIER.- Un mot, Monsieur le Président. S'agissant des désignations à des organismes extérieurs, il y a quand même un certain nombre de questions qui se posent et je ne pense pas qu'on puisse le régler avant le déjeuner. Au niveau des commissions, si j'ai bien compris, cela a avancé, mais je souhaiterais qu'on puisse avoir le temps d'en reparler.

M. le Président. - Je veux que ce soit fait de la meilleure des manières, et de manière rapide bien évidemment. Mais si vous êtes loin du point d'atterrissage, il n'y a pas de problème pour qu'on le fasse et que vous mettiez le temps du déjeuner. À ce moment-là, on reprend pour finaliser après le déjeuner. J'avais compris qu'il y avait un ou deux ajustements de personnes sur des sujets, mais si c'est plus ouvert que cela, il faut que vous puissiez prendre le temps.

M. FORISSIER. - Je parlais des désignations à des organismes extérieurs. On a eu le document il y a une heure, on l'a regardé mais il y a des endroits où on a des points d'interrogation, y compris dans ce qui est imprimé, et on a besoin de précisions. Voilà, c'est tout.

M. le Président. - Alors nous finaliserons après le déjeuner. Je vous propose donc que nous allions déjeuner dès maintenant, et nous reprendrons juste après sur ces deux sujets, la finalisation des commissions et les désignations à des organismes extérieurs.

(La séance, suspendue à 13 heures 31, est reprise à 15 heures 43.)

M. le Président. - Nous allons reprendre nos travaux et commencer par les neuf commissions thématiques, pour la durée du mandat, avec la désignation des membres tels qu'ils ont été définis en concertation avec chacun des groupes.

Je précise que les présidents et vice-présidents de commission sont désignés par les commissions elles-mêmes, même si, comme je l'ai indiqué ce matin, les choses peuvent être prévues.

Pour la Commission n° 1, finances, personnel, fonctionnement de l'administration :

- Nicolas FORISSIER,
- Marc GRICOURT,
- Pierre-Alain ROIRON,
- Sylvie DUBOIS,
- Betsabée HAAS,
- David JACQUET,
- Michel CHASSIER,
- Bernard ROUSSEAU,
- Alexandre AVRIL.

Pas de problème ? *(Aucun.)*

Commission n° 2, développement économique, fonds européen, économie sociale et solidaire, numérique :

- Christophe COQUIN,
- Guillaume CRÉPIN,
- Harold HUWART,
- Sylviane BOENS,
- Aymeric COMPAIN,
- Marc ANGENAULT,
- Thibault de LA TOCNAYE,
- Gaétanne TOUCHAIN-MALTÊTE,
- Pierre-Frédéric BILLET.

Commission n° 3, éducation, lycées, jeunesse, démocratie, sport :

- Jalila GABORET,

- Mohamed MOULAY,
- Cathy MÜNSCH-MASSET,
- Emmanuel LEONARD,
- Arnaud JEAN,
- Delphine GENESTE,
- Cyril HEMARDINQUER,
- Sonia PAREUX,
- Élodie BABIN.

Commission n° 4, mobilités, transports, intermodalités :

- Lionel GEOLLOT,
- Philippe FOURNIÉ,
- Jalila GABORET,
- Gaëlle LAHOREAU,
- Charles FOURNIER,
- Rémy POINTEREAU,
- Mylène WUNSCH,
- Philippe VIGIER,
- Marine BARDET.

Commission n° 5, territoires, agriculture, alimentation :

- Magali SAUTREUIL,
- Dominique ROULLET,
- Temanuata GIRARD,
- Julie FERRON,
- Dominique BOUÉ,
- Laurence RENIER,
- Thomas MÉNAGÉ,
- Marc FESNEAU,
- Aurore CARO.

Commission n° 6, transition écologique, biodiversité, air, eau :

- Pierre-Alain ROIRON,
- Olivier BEATRIX,
- Anne BESNIER,
- Jean-François BRIDET,
- Jérémie GODET,
- Constance de PÉLICHY,
- Aleksandar NIKOLIC,
- Sandrine GRÉGOIRE,
- Virginia de OLIVEIRA.

Commission n° 7, culture, tourisme, coopération internationale :

- Karine GLOANEC-MAURIN,
- Cécile CAILLOU-ROBERT,
- Mathilde FOUCHET,
- Jean-Patrick GILLE,
- Delphine BENASSY,
- Christine FAUQUET,
- Mathilde PARIS,
- Périco LÉGASSE,
- Alexandre AVRIL.

Commission n° 8, santé, formations sanitaires et sociales, enseignement supérieur, recherche, innovation, égalité, solidarité :

- Michèle BONTHOUX,
- Romain MERCIER,
- Cathy MÜNSCH-MASSET,
- Magali BESSARD,
- Estelle COCHARD,
- Florent MONTILLOT,
- Lionel BÉJEAU,
- Matthieu SCHLESINGER,
- Élisabeth MEYBLUM.

Commission n° 9, emploi, formation professionnelle, insertion :

- Karin FISCHER,
- Catherine GAY,
- Jean-Patrick GILLE,
- Isabel TEIXEIRA,
- Carole CANETTE,
- Frédéric AUGIS,
- Régine FLAUNET,
- Anna STEPANOFF,
- Ambre LOUISIN.

Voilà la composition des commissions telle qu'elle est fixée après vos délibérations.

Y a-t-il des observations ? Il n'y en a pas. Correspond-elle à vos choix, à vos répartitions ? Très bien. C'est donc un point qui est réglé.

- Nous allons maintenant aborder le point de la Commission d'appels d'offres, qui constitue également les membres du jury de concours lorsqu'il y a des concours organisés, des concours d'architecte, etc. Il convient, à ce sujet, de décider, pour la durée du mandat, la mise en place de cette Commission d'appels d'offres qui constitue donc également les membres du jury de concours et qui comporte, outre le président du conseil régional ou son représentant président, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

Il convient de procéder à l'élection de ces 5 membres titulaires et de ces 5 membres suppléants, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et du Code de la commande publique.

Pour la Commission d'appel d'offres, les 5 titulaires sont :

- Sylviane BOENS,
- Romain MERCIER,
- Aymeric COMPAIN,
- Constance de PÉLICHY,
- Thibault de la TOCNAYE.

Les 5 suppléants sont :

- Karine GLOANEC-MAURIN,
- David JACQUET,
- Karin FISCHER,
- Alexandre AVRIL,
- Cyril HEMARDINQUER.

Pas de problème là-dessus ? (*Aucun.*) C'est validé, très bien.

- Ensuite, il s'agit d'installer la Commission de délégation de service public pour la durée du mandat, Commission de délégation de service public qui constitue également les membres du jury, 5 titulaires et 5 suppléants élus au scrutin de liste à la proportionnelle, selon la règle du plus fort reste.

Et cela nous donne, pour les titulaires :

- Philippe FOURNIÉ,
- David JACQUET,
- Jérémie GODET,
- Aurore CARO,
- Mylène WUNSCH.

Pour les suppléants :

- Pierre-Alain ROIRON,
- Sylviane BOENS,
- Charles FOURNIER,
- Florent MONTILLOT,
- Régine FLAUNET.

Pas de remarques, pas d'oppositions ? (*Aucune.*) C'est parfait.

- Ensuite, nous avons la Commission consultative des services publics locaux.

Il s'agit :

- de mettre en place une commission consultative des services publics locaux, composée du président du conseil régional ou de son représentant, de 9 membres du conseil régional et de 9 représentants d'associations d'intérêt régional ;

- de procéder à l'élection des 9 représentants du Conseil régional, qui siègeront à la CCSPL, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

- de procéder également à la nomination de 9 représentants d'associations d'intérêt régional. Nous aurons un représentant de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports, la FNAUT, un représentant de l'Association des paralysés de France, un représentant de l'UFC-Que Choisir, un représentant des conseils syndicaux de pays, le délégué régional de la PAJE ou son représentant, un représentant du CAVL, Conseil académique de la vie lycéenne, un représentant de la FCPE et un représentant de la PEEP, ainsi qu'un membre du réseau Villes et Territoires cyclables.

S'agissant de cette commission, il s'agit de :

- Jalila GABORET,
- Mathilde FOUCHET,
- Guillaume CRÉPIN,
- Catherine GAY,
- Philippe FOURNIÉ,
- Magali SAUTREUIL,
- Emmanuel LEONARD,
- Laurence RENIER,
- Virginia de OLIVEIRA,
- Bernard ROUSSEAU.

Plus les représentants des associations précitées.

Il n'y a pas de suppléants.

Sur ce point, est-ce qu'il y a des questions, des remarques ? (*Aucune.*) C'est un accord unanime sur la mise en place de cette commission.

- Nous avons ensuite à procéder à la désignation des représentants du Conseil régional dans les organismes extérieurs.

Concernant ces organismes extérieurs, vous avez une liste – je ne vais pas vous la lire en totalité, sauf si vous me le demandez expressément – qui a bien circulé, notamment vers les présidents de groupe, qui ont été à l'origine de son élaboration. Vérifiez bien que c'est précisément ce sur quoi nous sommes tombés d'accord. Je vous laisse une minute pour vous en assurer, Présidents.

Je veux bien les rappeler pour que les intéressés le sachent. Je donne lecture, ainsi, chacun le saura ?

(*Approbaton de la salle.*)

D'accord, très bien.

- Nous avons tout d'abord, dans le domaine de l'économie, l'association pour l'agence de développement économique, Dev'up :

- François BONNEAU,
- Harold HUWART,
- Jean-Patrick GILLE,
- Mohamed MOULAY,
- Anne BESNIER,
- Guillaume CRÉPIN,
- Charles FOURNIER,
- Aymeric COMPAIN,
- Magali BESSARD.

Pas d'observations ? (*Aucune.*)

Ainsi que, c'est la suite :

- Marc ANGENAULT,
- Pierre-Frédéric BILLET,
- Thibault de la TOCNAYE,
- Virginia de OLIVEIRA,
- Marc FESNEAU.

C'est pour la partie Assemblée générale, qui compte 14 titulaires, c'est-à-dire 14 titulaires de Dev'up.

Ensuite, on passe au Conseil d'administration, qui compte 8 titulaires :

- François BONNEAU,
- Harold HUWART,
- Anne BESNIER,
- Charles FOURNIER,
- Magali BESSARD,
- Pierre-Frédéric BILLET,
- Thibault de la TOCNAYE,
- Marc FESNEAU.

o Ensuite, pour la SEM de portage immobilier économique d'Indre-et-Loire, pour le Conseil d'administration et l'Assemblée générale, 2 titulaires sont proposés :

- Jean-Patrick GILLE,
- Gaëlle LAHOREAU.

o Pour la SEM patrimoniale régionale Territoires et Développement, pour le Conseil d'administration, 4 titulaires :

- François BONNEAU,
- Harold HUWART,
- Delphine BENASSY
- Pierre-Frédéric BILLET.

Pour l'Assemblée générale, 1 titulaire uniquement :

- Harold HUWART.

Il n'y a pas de suppléant.

o Pour la Société anonyme Centre Capital Développement, le Conseil d'administration comprend 3 administrateurs. Il est proposé :

- Harold HUWART,
- Guillaume CRÉPIN,
- Estelle COCHARD.

o Pour le Comité régional du tourisme, Assemblée générale, pour le collège des collectivités territoriales, Conseil d'administration, on trouve le président membre de droit et 10 titulaires :

- François BONNEAU,
- Pierre-Alain ROIRON,
- Cécile CAILLOU-ROBERT,
- Mathilde FOUCHET,
- Magali SAUTREUIL,
- Arnaud JEAN,
- Julie FERRON,
- Christine FAUQUET,
- Aurore CARO,
- Mathilde PARIS,
- Périco LÉGASSE.

Y a-t-il, là-dessus, des remarques, des observations ? Je n'en vois pas.

o Pour le Syndicat mixte ouvert Berry Numérique 18, s'agissant du comité syndical, 4 titulaires :

- Guillaume CRÉPIN,
- Philippe FOURNIÉ,
- Christophe COQUIN,
- Laurence RENIER.

Il n'y a pas de suppléants.

o Pour le Syndicat mixte ouvert Eure-et-Loir Numérique, s'agissant du comité syndical, 5 titulaires et 5 suppléants.

Pour les titulaires :

- Harold HUWART,
- Sylviane BOENS,
- Estelle COCHARD,
- Pierre-Frédéric BILLET,
- Aleksandar NIKOLIC.

Pour les suppléants :

- Michèle BONTHOUX,
- Lionel GEOLLOT,
- Jean-François BRIDET,
- Élisabeth MEYBLUM,
- Élodie BABIN.

Pas d'observation ? (*Aucune.*) Parfait.

o Pour le Syndicat mixte ouvert Indre-et-Loire Numérique 36, comité syndical, 4 titulaires et 4 suppléants.

Les titulaires sont :

- Dominique ROULLET,
- Mathilde FOUCHET,
- Aymeric COMPAIN,
- Delphine GENESTE.

Les suppléants :

- Guillaume CRÉPIN,
- Dominique BOUÉ,
- Jérémie GODET,
- Nicolas FORISSIER.

o Pour le Syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique, comité syndical, 4 titulaires et 4 suppléants.

Sont titulaires :

- Guillaume CRÉPIN,
- Mohamed MOULAY,
- Delphine BENASSY,
- Alexandre AVRIL.

Sont suppléants :

- Karine GLOANEC-MAURIN,
- Pierre-Alain ROIRON,
- Betsabée HAAS,
- Frédéric AUGIS.

Pas d'observations ? (*Aucune.*)

o Pour le GIP Pro Santé Val de Loire, Assemblée générale et Conseil d'administration, 10 membres :

- François BONNEAU,
- Karin FISCHER,
- Anne BESNIER,
- Sylvie DUBOIS,
- Philippe FOURNIÉ,
- Dominique ROULLET,
- Élisabeth MEYBLUM,
- Florent MONTILLOT,
- Lionel BÉJEAU,
- Matthieu SCHLESINGER.

Le président du GIP étant le président de région dans les statuts.

o Ensuite, Établissement public régional aéroport Châteauroux Centre, 8 titulaires et pas de suppléants :

- Dominique ROULLET,
- Philippe FOURNIÉ,
- Mathilde FOUCHET,
- Jérémie GODET,
- Dominique BOUÉ,
- Nicolas FORISSIER,
- Mylène WUNSCH,
- Bernard ROUSSEAU.

Pas d'observation ? (*Aucune.*)

o Pour le Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport de Tours, comité syndical, 3 titulaires et 3 suppléants.

Titulaires :

- Philippe FOURNIÉ,
- Pierre-Alain ROIRON,
- Betsabée HAAS.

Suppléants :

- Cathy MÜNSCH-MASSET,
- Catherine GAY,
- Gaëlle LAHOREAU.

Oui ?

M. FORISSIER.- Monsieur le Président, merci.

Sur l'aéroport de Tours, il n'y a aucun représentant de l'opposition ? Je pensais que quelqu'un comme Frédéric AUGIS, qui a été le président du Conseil d'administration de l'aéroport et qui connaît très bien le site, pourrait peut-être participer. Ce serait logique. Il y a un bon équilibre sur Châteauroux et il me paraîtrait logique que ce soit pareil sur Tours, si je puis me permettre.

M. le Président.- Il n'y a pas le même nombre de sièges.

M. FORISSIER.- Oui, mais bon, 2 contre 1...

M. le Président.- Ce sera précisé, et on réserve le vote sur ce point-là.

M. FORISSIER.- Merci.

M. le Président.- Pour la SEM Énergie Centre-Val de Loire, Conseil d'administration, 11 titulaires et 11 suppléants. Nous avons, comme titulaires :

- François BONNEAU,
- Marc GRICOURT,
- Olivier BEATRIX,
- Charles FOURNIER,
- Jérémie GODET,
- Emmanuel LEONARD,
- Pierre-Frédéric BILLET,
- Florent MONTILLOT,
- Aleksandar NIKOLIC,
- Michel CHASSIER,
- Matthieu SCHLESINGER.

Comme suppléants :

- Anne BESNIER,
- Pierre-Alain ROIRON,
- Carole CANETTE,
- Delphine BENASSY,
- Betsabée HAAS,
- Julie FERRON,
- Nicolas FORISSIER,
- Constance de PÉLICHY,
- Cyril HEMARDINQUER,
- Marine BARDET,
- Sandrine GRÉGOIRE.

Pas d'observations ? (*Aucune.*)

o Pour l'Agence régionale de la biodiversité, qui est l'ancien établissement public régional ÉcoPôle, 6 titulaires et 6 suppléants.

Titulaires :

- Jean-François BRIDET,
- Olivier BEATRIX,
- Temanuata GIRARD,
- David JACQUET,
- Rémy POINTEREAU,
- Thomas MÉNAGÉ.

Suppléants :

- Gaëlle LAHOREAU,
- Romain MERCIER,
- Catherine GAY,
- Anne BESNIER,
- Alexandre AVRIL,
- Régine FLAUNET.

Pas de sujet ? (*Non.*)

o Parc naturel régional de la Brenne, syndicat mixte, 6 titulaires, dont 3 de l'Indre pour le comité syndical, et 4 titulaires pour le bureau, pour le comité syndical :

- Mathilde FOUCHET,
- Dominique ROULLET,
- Jérémie GODET,
- Dominique BOUÉ,
- Nicolas FORISSIER,
- Michel CHASSIER.

Pour le bureau, 4 titulaires donc :

- Dominique ROULLET,
- Mathilde FOUCHET,
- Jérémie GODET,
- Delphine GENESTE.

Pas d'observations ? (*Aucune.*)

o Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, syndicat mixte, avec un comité syndical composé de 6 titulaires et de 6 suppléants.

Titulaires :

- Pierre-Alain ROIRON,
- Temanuata GIRARD,
- Jean-Patrick GILLE,
- Gaëlle LAHOREAU,
- Christine FAUQUET,
- Ambre LOUISIN.

Suppléants :

- Catherine GAY,
- Cathy MÜNSCH-MASSET,
- Mohamed MOULAY,
- Jean-François BRIDET...

Et, là il me manque un suppléant de votre groupe.

M. FORISSIER.- Frédéric AUGIS.

M. le Président.- Frédéric AUGIS, merci.

- Et Lionel BÉJEAU,

Pour le bureau, 5 titulaires parmi les 6 du comité syndical, et ce sera :

- Pierre-Alain ROIRON,
- Temanuata GIRARD,
- Gaëlle LAHOREAU,
- Christine FAUQUET
- Ambre LOUISIN.

Il n'y a pas de suppléants.

o Pour le Parc naturel régional du Perche, syndicat mixte, 2 titulaires et 2 suppléants.

Les titulaires seront :

- Harold HUWART,
- Jean-François BRIDET.

Les suppléants :

- Sylviane BOENS,
- Karine GLOANEC-MAURIN.

Pas d'observations ? (*Aucune.*)

o Nous passons à l'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique, avec 10 les titulaires et 10 suppléants.

Titulaires :

- Cécile CAILLOU-ROBERT,
- Karine GLOANEC-MAURIN,
- Jean-Patrick GILLE,
- Delphine BENASSY,
- Magali SAUTREUIL,
- Lionel GEOLLOT,
- Pierre-Frédéric BILLET,
- Élisabeth MEYBLUM,
- Mathilde PARIS,
- Sonia PAREUX.

Suppléants :

- Dominique ROULLET,
- Carole CANETTE,
- Mathilde FOUCHET,
- Estelle COCHARD,
- Arnaud JEAN,
- Michèle BONTHOUX,
- Christine FAUQUET,
- Alexandre AVRIL,
- Ambre LOUISIN,
- Bernard ROUSSEAU.

Pas d'observations ? (*Aucune.*)

o Nous passons à l'Établissement public de coopération culturelle, domaine régional de Chaumont-sur-Loire, avec un Conseil d'administration composé de 6 titulaires et de 6 suppléants.

Titulaires :

- Michèle BONTHOUX,
- Pierre-Alain ROIRON,
- Karine GLOANEC-MAURIN,
- Delphine BENASSY,
- Nicolas FORISSIER,
- Marine BARDET.

Suppléants :

- Cécile CAILLOU-ROBERT,
- Jean-Patrick GILLE,
- Marc GRICOURT,
- Charles FOURNIER,
- Christine FAUQUET,
- Michel CHASSIER.

Pas d'observations ? (*Aucune.*)

o Établissement public de coopération culturelle, FRAC Centre-Val de Loire, dans lequel le Conseil d'administration comporte 6 titulaires et 6 suppléants.

Titulaires :

- Carole CANETTE,
- Karine GLOANEC-MAURIN,
- Cécile CAILLOU-ROBERT,
- Magali SAUTREUIL,
- Florent MONTILLOT,
- Mathilde PARIS.

Suppléants :

- Anne BESNIER,
- David JACQUET,
- Romain MERCIER,
- Arnaud JEAN,
- Aurore CARO,
- Ambre LOUISIN.

Pas d'observations ? (*Aucune.*)

o Enfin, GIP Approlys Centr'Achats, Assemblée générale, 1 titulaire et 1 suppléant.

Le titulaire :

- Sylviane BOENS.

Le suppléant :

- David JACQUET.

Oui, je vous en prie ?

M. de LA TOCNAYE.- Oui, Monsieur le Président, nous réagissons avec un petit temps de retard, mais, à propos de l'agence Dev'up, nous sommes surpris que pour le Conseil d'administration, d'autant qu'il y a une grande convergence de la part de tous les groupes sur l'activité de cette agence, que sur 8 titulaires, il n'y ait pas, je crois, de représentant de notre groupe.

M. le Président.- Je vais reprendre les éléments concernant cette agence.

M. FESNEAU.- Il y est.

M. le Président.- J'y suis... Oui, il y est. Vous êtes à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration. Il y a 8 titulaires, je reprends : François BONNEAU, Harold HUWART, Anne BESNIER, Charles FOURNIER, Magali BESSARD, Pierre-Frédéric BILLET, Thibault de la TOCNAYE et Marc FESNEAU.

M. de LA TOCNAYE.- Veuillez nous excuser.

M. le Président.- Je vous en prie.

J'ai entendu une question posée par Nicolas FORISSIER pour ce qui est de l'aéroport de Tours. Tout le reste semble faire l'objet d'un consensus.

Il n'y a pas de problème ? *(Aucun.)*

En dehors de ce point sur lequel nous regarderons s'il y a une possibilité d'évolution, en dehors de l'aéroport de Tours, je vous propose de valider les désignations telles que je viens de les présenter et donc telles que vous les avez élaborées vous-mêmes dans la recherche d'un équilibre entre les différents groupes et les différentes sensibilités.

Pas d'oppositions ? *(Non.)* Pas d'abstentions ? *(Non.)*

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.)

M. le Président.- Je vous remercie.

Nous avons procédé à une première vague de représentations. Les services sont précautionneux et ils ont raison, car ces problèmes de désignation sont parfois compliqués et on peut, dans la vie de notre institution, et même assez rapidement, avoir à compléter des représentations, et, à ce moment-là, on les passe dans nos instances.

3 - LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

M. le Président.- Maintenant, je dois vous donner lecture de la charte de l'élu local. Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'élection des vice-présidents et des autres membres de la Commission permanente, je vous donne lecture de cette charte de l'élu local, étant entendu qu'une copie sera remise aux conseillers régionaux.

Voici ce que dit cette charte de l'élu local :

« 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, et de tout autre intérêt particulier.

3. L'élu local veille à prévenir ou à faire saisir immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »

Au regard de cette charte, je précise que celles et ceux d'entre vous qui auraient des questions pour savoir si telle ou telle responsabilité ou telle ou telle fonction exercée par ailleurs est compatible ou pas et ce que cela peut entraîner comme obligation, bien évidemment nos services juridiques sont à votre disposition pour éclairer ce point et apporter tous les éléments de réponse.

Ne laissez pas de sujet dans l'ombre, car, pour ne pas s'être posé utilement et suffisamment sérieusement une question, vous pourriez vous retrouver dans une situation très préjudiciable, ce qui serait dommageable pour vous, mais aussi pour l'image de l'institution que nous servons.

Je vous avais annoncé qu'il pourrait y avoir des compléments à la désignation. Eh bien, voyez, cela vient plus vite que prévu, puisqu'on me donne dès maintenant un petit complément qui a fait l'objet d'arbitrages entre vous.

o Société anonyme BPI Groupe, 3 titulaires pour le comité régional d'orientation :

- Harold HUWART,
- Marc GRICOURT,
- Charles FOURNIER.

o Sofimac Investissement, fonds d'amorçage, 2 titulaires et 2 suppléants :

Titulaires :

- Harold HUWART,
- Anne BESNIER.

En suppléants, j'ai :

- une indication « Services » sur le document,
- et Christophe COQUIN.

La présence des services est obligatoire sous cette forme ?

(Approbation de la salle.)

Oui ? D'accord. Ce sont les statuts de Sofimac.

Ensuite, on a, toujours pour Sofimac, fonds commun de placement Émergence Innovation, comité de souscripteurs, 1 titulaire et 3 suppléants.

Le titulaire :

- Harold HUWART.

Les suppléants :

- Olivier BEATRIX,
- Services,
- Christophe COQUIN.

o GIP Alfa Centre, Assemblée générale, avec le président ou son représentant et 4 titulaires. Cela donnera :

- Estelle COCHARD,
- Karin FISCHER,
- Jean-Patrick GILLE,
- Catherine GAY,
- Isabel TEIXEIRA.

S'agissant du Conseil d'administration :

- Estelle COCHARD,
- Jean-Patrick GILLE.

o Pour le GIP Recia :

- Guillaume CRÉPIN,
- David JACQUET,
- Jalila GABORET,
- Arnaud JEAN.

o Enfin, pour Lig'Air, 1 titulaire :

- Gaëlle LAHOREAU.

Voilà les compléments que je porte à votre connaissance.

Même validation que précédemment ?

(Approbation de la salle.)

Je vous en remercie.

Nous avons donc épuisé les points de l'ordre du jour, mais, comme je l'ai indiqué ce matin aux présidents, nous voulons saisir l'opportunité de cette réunion pour collectivement adresser à la fois au Gouvernement et aux Assemblées, aux groupes parlementaires de nos Assemblées, un vœu concernant la place des régions dans le domaine de la santé, tel que cette place est prévue actuellement, même s'il s'agit d'un projet de loi et non pas d'un texte définitif. Il s'agit de la loi 4D.

VŒU PRESENTE PAR LES GROUPES DE LA MAJORITE REGIONALE
« POUR QUE LES REGIONS PUISSENT AGIR PLEINEMENT DANS LE
DOMAINE DE LA SANTE

M. le Président. - Il se trouve que cette loi 4D traite d'un grand nombre de points et qu'il y a un point sur lequel les régions, les collectivités territoriales sont expressément nommées. Il s'agit du point qui concerne la capacité à intervenir directement sur des structures de santé par l'embauche de médecins et de personnels médicaux.

Les collectivités territoriales, communes ou groupements de communes, auront capacité à faire, les départements auront capacité à faire, mais les régions ne sont pas citées. Elles l'étaient jusqu'alors, ce qui nous a permis d'engager, comme vous le savez, une responsabilité à la fois dans le développement des maisons de santé pluridisciplinaires et dans le recrutement de médecins salariés.

Nous souhaitons donc alerter, et le Gouvernement, et les groupes parlementaires pour que, par voie d'amendement, il puisse être fait place aux régions dans ce cadre-là, et c'est le sens de l'amendement que nous vous proposons. Précisément, nous vous proposons un vœu, mais qui pousse à un amendement au texte de loi.

Ainsi, nous avons, par rapport à cela, un vœu qui pourrait être porté, si tout le monde en était d'accord, par le Conseil régional de la Région Centre-Val de Loire, qui dirait :

« En ce début de mandature, les élus régionaux de la Région Centre-Val de Loire souhaitent défendre la capacité à intervenir des conseils régionaux dans le domaine de la santé, capacité d'intervention compromise par la rédaction actuelle de la loi 4D.

Vous le savez, l'égalité de l'accès aux soins en France est très largement remise en cause. C'est d'abord une responsabilité de l'État que d'y remédier, mais, au regard de l'enjeu et du problème posé, il est indispensable que toutes les collectivités puissent agir pour y contribuer. La rédaction initiale de l'article 34 empêcherait les régions de créer des centres de santé, de recruter des professionnels médicaux, des auxiliaires médicaux et des personnels administratifs pour la gestion de ces centres. Ce serait un recul important de la décentralisation au regard des initiatives prises par certaines régions et notamment la Région Centre-Val de Loire, lourdement impactée par le défaut de médecins.

Le Gouvernement justifie cette rédaction au nom de la lisibilité des compétences entre les collectivités territoriales, mais l'article 32 de cette même loi autorise les régions à financer des programmes d'investissement des établissements de santé publics et privés. La compétence santé serait partagée entre collectivités s'agissant du financement, mais mettrait à l'écart de la responsabilité les régions, ce qui serait totalement contraire à l'esprit de la décentralisation.

Les régions ne peuvent pas être seulement des guichets au service de l'investissement financier des établissements de santé. Elles doivent être en capacité, si elles le décident, de participer à l'aménagement du territoire en recrutant des médecins salariés. Aussi, convient-il de laisser la possibilité aux régions d'engager des personnels médicaux au sein de centres de santé.

En France, la situation de l'accès et de l'égalité face aux soins est très inégale. En Centre-Val de Loire, 500 000 habitants sont sans médecin traitant, soit un habitant sur cinq. Certaines régions se sont engagées volontairement depuis le début des années 2000 sur les sujets d'accès aux soins. Ce sont des enjeux majeurs pour l'attractivité, pour l'aménagement des territoires, dont les régions ont la compétence.

L'accès aux soins a connu, grâce à ces actions, malgré la pénurie de professionnels médicaux, une évolution. La Région Centre-Val de Loire a investi plus de 20 millions d'euros sur la santé et a permis la construction d'une centaine de maisons de santé pluridisciplinaires qui ont contribué à l'installation de plus de 1 000 professionnels de santé, dont 350 médecins généralistes.

Nous poursuivons l'investissement régional sur cette nouvelle mandature avec le projet de recrutement de 300 médecins salariés en Centre-Val de Loire.

L'égalité d'accès aux soins en France n'est pas une réalité. C'est pourquoi l'investissement de tous est nécessaire. Les régions poursuivront leurs efforts et s'engageront sur le recrutement de professionnels de santé salariés.

En conséquence, le Conseil régional, réuni le 2 juillet à Orléans, demande, dans le cadre de la loi 4D et de son article 34, que les collectivités régionales soient autorisées à créer des centres de santé, à recruter des professionnels médicaux, des auxiliaires médicaux et les personnels administratifs pour la gestion de ces centres. »

Sur ce point, je propose à chaque groupe, s'il le souhaite, bien évidemment, de s'exprimer par la voix d'un de ses membres, et ce sera tout d'abord Monsieur CHASSIER.

M. CHASSIER.- Avant l'intervention des groupes, je voulais simplement poser la question : ce vœu n'est pas inscrit à l'ordre du jour.

M. le Président.- Non. Je vous explique, Monsieur CHASSIER...

M. CHASSIER.- Il faudrait donc, déjà, que l'assemblée se prononce pour savoir si on accepte de l'ajouter à l'ordre du jour, en sachant qu'il n'a pas été déposé dans les conditions précisées dans le règlement intérieur.

M. le Président.- Monsieur CHASSIER, cela ne m'a pas échappé et c'est la raison pour laquelle, ce matin, à la conférence des présidents de groupe, j'ai évoqué cette situation et situé l'urgence.

Situer l'urgence, c'est quoi ? C'est que le débat a commencé dans des commissions au Sénat – on a là un sénateur qui me donne raison – et qu'il y a urgence à ce que, si nous voulons envoyer un message, nous l'envoyions avant...

INTERVENANT.- Sur le calendrier.

M. le Président.- ...sur le calendrier, absolument. ...avant notre réunion du 23. C'est ce que j'ai expliqué ce matin à la conférence des présidents et c'est pourquoi je propose à l'assemblée, dans la foulée de cette...

Comment ?

M. POINTEREAU.- Il faudrait l'envoyer maintenant, parce que la semaine prochaine, cela commence...

M. CHASSIER.- Voilà. C'est juste cela, Monsieur CHASSIER. Ce n'est pas du tout la volonté de brouiller nos procédures, qui doivent être, bien évidemment, respectées, mais, dans cette situation particulière, nous réinstallons notre Conseil, on a une matière qui vient et qui est complètement d'actualité, et si nous agissions – mais je sais, Monsieur CHASSIER, que ce n'est pas l'esprit de votre intervention – avec un formalisme excessif, nous nous priverions de la capacité d'intervenir.

D'accord ? Pas de problème de principe sur le fait de délibérer sur ce vœu et de l'adresser ? (*Aucun.*) Je vous remercie.

Sur le fond maintenant, j'ai une demande de parole de Monsieur FORISSIER, de Monsieur NIKOLIC, de Monsieur FOURNIER. Une prise de parole par groupe.

Monsieur FORISSIER.

M. FORISSIER.- Monsieur le Président, trois remarques sur ce vœu.

D'abord, je pense, et, d'ailleurs, on l'a tous dit avec des propositions différentes et à des degrés divers, que la question de l'accès aux soins, de l'accès à la santé, des médecins dans les territoires est essentielle, et donc le groupe que je préside, évidemment, votera ce vœu, sur le principe.

Je voudrais simplement faire deux autres remarques.

La première, c'est que – vous n'allez pas y échapper –, en gros, vous demandez aux parlementaires, au travers de ce vœu, de vous donner la possibilité de mettre en œuvre les promesses de campagne que vous aviez faites, c'est-à-dire l'embauche de 300 médecins, car c'est à peu près ce que cela dit, quand même.

M. le Président.- Non, de ne pas nous retirer la capacité à agir, parce que nous l'avions, et là, ce texte nous la retirerait.

M. FORISSIER.- Oui, oui, on peut lire les choses comme cela, mais, enfin, cela revient quand même à cela. Mais, bon, les choses étant ce qu'elles sont, il faut qu'on puisse le faire, et il y a une cohérence dans votre demande.

La deuxième remarque, je l'avais évoquée avec vous, je pense qu'il serait bon, dans ce vœu, de faire appel aussi au fait que le Conseil régional puisse voir sa présence, son influence, son rôle d'une manière ou d'une autre renforcé au sein de l'Agence régionale de la santé. En effet, je crois que nous tirons tous les mêmes conclusions de la gestion de la Covid depuis un an et demi, qui, honnêtement, n'a pas été à la hauteur de ce que nous attendions de l'État dans ce domaine. Et ce n'est pas une question de gouvernement actuel, etc., c'est le résultat d'une organisation plus ancienne, et je pense que tout le monde doit prendre sa part de responsabilité dans cette affaire.

Je suis partisan, personnellement, que le Président de la Région préside l'ARS. Alors, on ne va peut-être pas aller jusque-là dans le vœu, mais, en tout cas, je pense qu'il faut exprimer ce souhait. Ainsi, si vous pouviez nous proposer une phrase supplémentaire, cela nous permettrait d'être totalement en accord avec ce vœu.

M. le Président.- Merci, Monsieur FORISSIER.

Nous avons d'ailleurs collectivement, déjà par le passé, exprimé un vœu dans ce sens en amont du lancement du débat parlementaire sur 4D, et c'est quelque chose qui avait été également très fortement porté par Régions de France. On peut, bien évidemment, y revenir ; au contraire, je n'ai aucune opposition là-dessus.

Monsieur NIKOLIC.

M. NIKOLIC.- Oui, de notre côté, nous sommes toujours pour que l'État, surtout sur des sujets aussi importants, organise plutôt pour une centralisation, mais, au regard de l'urgence qu'il y a dans notre Région, et, comme tout le monde le sait, on est le plus grand désert médical de France, nous pensons également que c'est un sujet très important et qu'il faut décentraliser et récupérer des prérogatives sur ce thème.

Évidemment, on soutient également ce vœu, mais on aurait aimé être associés en amont et qu'on puisse, pour que cela ait une portée encore plus importante, car on a tous fait des propositions durant cette campagne sur la santé, corédiger ce vœu. On votera pour, on aurait aimé le compléter de quelques éléments, mais on est un peu pris par le temps.

Je reviens sur ce qu'a dit Monsieur FORISSIER, oui, je pense que notre présence au sein de l'ARS, une meilleure organisation de l'ARS est nécessaire. On a vu une ARS très ou trop technocratique, ce qui a pénalisé son efficacité, et je pense également qu'il est important qu'on y soit dans le futur.

M. le Président.- Merci.

Monsieur VIGIER.

M. VIGIER.- Merci, Monsieur le Président, mes chers collègues.

C'est une question absolument majeure, car chacun sait très bien que dans les attentes des habitants de cette Région, c'était la première des priorités. Qu'il y ait un vœu qui permette à la Région demain, dans le cadre de cette loi 4D, d'aller plus loin sur cette capacité à recruter des médecins et des personnels paramédicaux... D'ailleurs, cela existe déjà, puisque pendant la campagne, Monsieur le Président, vous avez expliqué à plusieurs reprises qu'un certain nombre de contrats avaient été signés, et les collectivités peuvent le faire, vous l'avez dit également. Ainsi, qu'il faille aller plus loin, bien sûr.

Toutefois, je crois que cela mérite, mes chers collègues, qu'on aille bien plus en aval sur cette question-là et qu'on soit capable, le moment venu, me semble-t-il dans les délais les plus courts, et Monsieur le Président, c'est une proposition que nous vous faisons, d'avoir un échange pour, les uns et les autres, dégager des lignes de force. Nicolas FORISSIER parlait du rôle des ARS et de la façon dont les régions doivent s'impliquer. Bien sûr. Je suis très à l'aise pour faire appel aux parlementaires et je fais partie de ceux qui ont même dit qu'il fallait supprimer les ARS. Je suis donc très à l'aise sur ces questions, car je crois que oui, l'attente est très forte et qu'elle nécessite une ambition nouvelle.

Mais il y a une deuxième question, et vous le savez aussi bien que nous. C'est que l'idée de recruter 350 médecins par exemple, si elle est très bien en théorie, est extrêmement difficile à réaliser, parce qu'il y a une pénurie considérable, parce qu'on sait très bien que si le nombre d'internes dans cette Région est passé de 102 en 2001 à 258 précisément, en sachant qu'il va bientôt passer à 300, le problème, c'est que 40 % partent. J'aimerais donc qu'on s'intéresse aussi à tous ceux qui font leurs études de médecine dans la Région, mais c'est valable également pour d'autres professionnels de santé, et qui partent. Et là, je crois que le rôle de la Région pourrait être puissant pour faire en sorte qu'ils restent. C'est donc aussi un problème d'attractivité pour la Région Centre-Val de Loire.

Par conséquent, au détour d'une loi, si on peut aider, nous le ferons naturellement, mais il faudrait voir les choses dans un spectre beaucoup plus large, en aborder tous les aspects. Par exemple, les contrats d'engagement de service public, que vous connaissez, sont des beaux contrats sur lesquels certains de vos collègues présidents de région sont allés ; je crois que c'est une piste qu'on peut explorer. Et je crois qu'il y a tout l'accompagnement de l'ensemble du personnel médical et paramédical, pour lequel la Région pourrait, me semble-t-il, de façon la plus large possible, avoir un arsenal, car ce n'est pas une seule mesure qui suffira, vous le savez comme nous, mais un ensemble de mesures, en sachant qu'il y a urgence et que nous sommes les derniers de France. Dès lors, il convient, naturellement, de faire mieux.

M. le Président.- Monsieur FOURNIER.

M. FOURNIER Charles.- Merci, Monsieur le Président.

Évidemment, un vœu comme celui-là peut rapidement ouvrir un débat sur les questions de santé, voire un débat sur la loi 4D, sur laquelle il y aurait aussi beaucoup de choses à dire, mais je crois qu'il faut replacer l'intention de ce vœu là où elle est : se joue en ce moment dans la loi une écriture qui risque d'empêcher quelque chose qui existe déjà, effectivement, et qui serait nécessaire.

Je pense que le débat mérite d'exister, mais certainement pas là, maintenant, tout de suite, car cela ouvre plein de voies. Déjà, en 2015, j'échangeais avec Philippe VIGIER qui pensait que ce n'était pas une bonne idée, les médecins salariés. Je me rappelle, au sortir d'un plateau de télé, nous avons débattu là-dessus, car, en 2015, je défendais déjà cette idée. Maintenant, je crois que ce n'est pas la seule, évidemment, qu'il y a plusieurs mesures. Il y a un arsenal, il y a un plan santé, d'ailleurs, qui a été voté par la Région, et je pense qu'il nous faut urgemment avoir cet échange et ce débat. Mais là, il s'agit d'un vœu pour nous permettre de conserver cette capacité à faire, et, de ce point de vue, évidemment, nous soutiendrons le vœu, car si on ouvre sur les autres sujets, je crois vraiment qu'il y aura beaucoup à dire.

M. le Président.- Merci, Charles FOURNIER.

Sylvie DUBOIS, puis Jean-Patrick GILLE.

Mme DUBOIS.- Je crois que ce vœu, avec la mise en place du Conseil régional, est un moment fort qu'on pourrait tous acter, car cela me semble essentiel. On peut bouger beaucoup de choses, sauf que la loi 4D, elle est là.

En ce début de mandature, les élus régionaux de la Région Centre souhaitent défendre la capacité à intervenir des Conseils régionaux dans le domaine de la santé, qui est compromise par cette loi. Vous le savez, l'égalité de l'accès aux soins en France est très largement remise en cause. C'est d'abord une responsabilité de l'État que d'y remédier, mais au regard de l'enjeu du problème posé, il est indispensable que toutes les collectivités puissent agir pour y contribuer.

La rédaction initiale de l'article 34 empêcherait effectivement les régions de créer des centres de santé et de recruter des professionnels médicaux, ainsi que des auxiliaires médicaux et des professionnels administratifs pour la gestion de ces centres. Ce serait un recul important de la décentralisation au regard des initiatives prises par certaines régions, notamment par la Région Centre-Val de Loire, qui est lourdement impactée par le défaut de médecins. Je vous rappelle que comme nous sommes la plus petite région et celle qui n'a pas été rassemblée, nous sommes aujourd'hui la dernière région de France et la région la plus sinistrée dans ce domaine.

Le Gouvernement justifie cette rédaction au nom de la lisibilité des compétences entre les collectivités territoriales, mais l'article 32 de cette même loi autorise les régions à financer les programmes d'investissement des établissements de santé publics et privés. La compétence santé serait partagée entre collectivités s'agissant du financement, mais à l'écart de la responsabilité des régions, ce qui serait totalement contraire à l'esprit de la décentralisation.

Non, les régions ne peuvent pas être seulement des guichets au service de l'investissement financier dans les établissements de santé, elles doivent être en capacité, si elles le décident, de participer à l'aménagement du territoire en recrutant des médecins salariés. Aussi, convient-il de laisser la possibilité aux régions d'engager les personnels médicaux au sein de ces centres de santé.

En France, la situation de l'accès et de l'égalité aux soins est très inégale, on le sait. Le Centre-Val de Loire, ce sont 500 000 patients qui n'ont pas de médecin traitant, soit un patient sur cinq. Certaines régions se sont engagées volontairement depuis le début des années 2000 sur des sujets d'accès aux soins. Ce sont les enjeux majeurs de l'attractivité et de l'aménagement des territoires, dont les régions ont la compétence.

L'accès aux soins a connu, grâce à ces actions, malgré la pénurie de professionnels médicaux... La Région Centre-Val de Loire a investi tout de même plus de 20 millions d'euros dans la santé, ce qui a permis la construction d'une centaine de maisons de santé pluridisciplinaires qui ont contribué à l'installation de plus de 1 000 professionnels de santé, dont 350 médecins généralistes. Nous poursuivons l'investissement régional sur cette nouvelle mandature avec le projet de recrutement de 300 médecins salariés en Centre-Val de Loire.

Je pense donc que ce vœu est plus qu'essentiel. L'égalité d'accès aux soins en France n'est pas une réalité et c'est pourquoi l'investissement de tous est nécessaire. Les régions poursuivront leurs efforts et s'engageront sur le recrutement de professionnels de santé salariés, et cela ne peut être qu'une bonne chose dans la situation actuelle.

M. le Président. - Merci, Madame DUBOIS.

Monsieur GILLE.

M. GILLE. - Je ne vous surprendrai pas, chers collègues, en disant que nous allons évidemment soutenir ce vœu présenté par le Président, et je vous félicite aussi de la tonalité de l'échange et de la convergence des points de vue. C'est un peu normal, et on a discuté dans cet hémicycle, pendant la crise sanitaire, de situations un peu ubuesques, justement, sur les compétences en matière de santé. Je rejoins ce qu'a dit Philippe VIGIER et je connais son engagement sur ces questions. Il y a sûrement une réflexion beaucoup plus large à avoir et notamment une réflexion sur les ARS, parce que c'est à ce niveau qu'on a vécu des situations, on va dire ubuesques, pour être gentil, et ce n'est pas parce que nous sommes des élus locaux que nous le disons. Je pense que toute personne qui a été confrontée à cela se dit qu'il faut une meilleure articulation.

Et j'ai du mal à comprendre l'argument du Gouvernement pour empêcher cette possibilité de recrutement. J'entends la question de la lisibilité des compétences, mais cet argument me paraît faible et il est facile de démontrer que la compétence santé, même si elle n'est pas clairement définie, est aujourd'hui assez clairement partagée. Si on dit qu'il y a différents types d'établissements, etc., c'est déjà un peu comme cela et on ne va pas s'en sortir.

Je pense donc que ce serait un signe fort et, d'un certain point de vue, pour conclure nos travaux d'aujourd'hui, un beau symbole qu'on puisse adopter cette motion, ce vœu – c'est une forme de motion – ensemble et de s'adresser de manière tout à fait courtoise,

d'ailleurs, aux parlementaires, car on n'a pas à s'y substituer, et au Gouvernement. La forme revient plutôt à attirer leur attention et leur disant « en plus, vous nous mettez en difficulté par rapport à un programme qui est plus qu'une expérimentation, puisqu'on est déjà engagé ».

Voilà, le groupe va voter le vœu et j'invite les autres groupes à le faire aussi.

M. le Président. - Merci.

Bien évidemment, l'expression qui vous est proposée est liée au moment particulier, au débat sur ce point. Il n'épuise pas la totalité du sujet.

Un point, Philippe VIGIER, nous intéresse tous, à savoir que le problème du mouvement après l'internat est un problème national. Vous savez qu'entrer dans l'internat procède d'un examen classant national, tant et si bien qu'un étudiant qui a fait ses études de médecine à Marseille peut se retrouver à Lille ou à Strasbourg et inversement. Par conséquent, une région qui, comme la nôtre, a ouvert beaucoup trop peu ses portes aux lycéens qui voulaient entrer dans les études de médecine se trouve avec un vivier de gens venant du territoire qui est très faible. Celles et ceux qui viennent en internat de l'extérieur par le biais de l'examen classant national ont tendance, pour une part, à rejoindre leur région. Dès lors, il faut bien que nous agissions à la fois sur l'internat et sur l'augmentation des postes, et le passage à 300, à cet égard, est une marche, certes, qu'il faudra continuer à faire évoluer, mais une marche significative. Il faut une réflexion là-dessus, bien évidemment, j'en suis persuadé.

Quant à la position qui a été exprimée par Nicolas FORISSIER, c'est une forme d'amendement du vœu ou de la motion, qui consisterait, dans le délibératif, à dire – j'ai essayé de traduire : « ...demande que les régions tiennent une place très majorée au sein des ARS, avec notamment une coprésidence de l'ARS. » Cela permettrait d'ouvrir le débat chez les parlementaires. Si c'est cela le sens de l'amendement du vœu, je veux bien le mettre aux voix, on verra si l'amendement est retenu et, ensuite, on passera au vote du vœu.

Nicolas FORISSIER, sur l'amendement, on y va ?

M. FORISSIER. - Cela me paraît très bien.

M. le Président. - D'accord. Je mets donc aux voix l'amendement tel que proposé : « ...demande que les régions tiennent une place très majorée au sein des ARS avec, notamment, une coprésidence des ARS. »

Est-ce que, sur cet amendement, il y a des oppositions ? Je n'en vois pas, donc l'amendement est retenu.

Pardon, je vous en prie ?

Mme FISCHER. - Abstention.

M. le Président. - Une abstention.

M. COMPAIN. - Deux.

M. le Président. - Deux abstentions sur cet amendement.

(Mis aux voix, l'amendement est adopté avec 2 abstentions.)

M. le Président.- Nous mettons maintenant aux voix le vœu ainsi amendé.

(Mis aux voix, le vœu est adopté à l'unanimité.)

M. le Président.- Je vous remercie.

Nous en avons donc terminé. J'espère que vous avez tous apprécié la qualité de nos échanges et de nos travaux, et nous nous retrouverons ici le 23 juillet pour une session d'une journée.

Merci à vous et bonne fin de journée.

(La séance est levée à 16 heures 38.)

La Secrétaire de Séance



Ambre LOUISIN

Le Président du Conseil Régional



François BONNEAU